

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 47.

JEUDI, 23 NOVEMBRE 1882

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

AVIS PARTICULIER

AUX ABONNÉS RETARDATAIRES

Plusieurs fois déjà nous nous sommes adressés à nos abonnés retardataires pour les prier de nous payer ce qu'ils doivent. Quelques-uns seulement ont répondu à notre appel. Nous regrettons infiniment de renouveler notre demande.

La bonne volonté de nos abonnés ne suffit pas pour payer tous les frais que nécessite une publication comme *L'Opinion Publique*. Tous les jours il faut déboursier de l'argent, et si les abonnés ne payent pas, il est impossible de faire fonctionner la machine. Il faut que nos abonnés règlent leurs comptes. Nous insistons fortement sur ce point. Nous espérons cette fois être bien compris. Cet avis s'adresse particulièrement aux retardataires.

L'administration, rencontrant de très grandes difficultés pour collecter en dehors de Montréal, a décidé que, si au 15 DÉCEMBRE prochain, les abonnés de la campagne n'ont pas payé ce qu'ils doivent, elle se prévaudra de son droit pour exiger \$3.50 au lieu de \$3.00 par an quand l'abonnement est payé d'avance.

Nous espérons que nos débiteurs feront leur possible et qu'ils éviteront les désagréments qui résulteraient certainement de leur négligence, s'ils ne s'acquittaient pas envers nous.

L'ADMINISTRATION.

SOMMAIRE

TEXTE : Les Cieux et leurs Habitants (suite), par Giulio.—Victor Hugo.—Nouvelles Etrangères.—Bibliographie.—David Tétu et les readers de Saint-Alban, (suite).—De tout un peu.—Les Giboulées de la Vie (suite), par Mme C. de Chandeneux.—Choses et autres.—Nos gravures : Vue de la Mission du lac Abittibi et du Fort de la Cie de la Baie d'Hudson ; Remorquage du petit steamboat "Mattawan" au lac Témiskaming ; L'appel des hommes morts au feu.—Notes commerciales.—Nouvelles diverses.—Les Echecs.—Variétés.

GRAVURES : Vue de la mission du Lac Abittibi et du fort de la Compagnie de la baie d'Hudson (territoire du Nord-Ouest).—Remorquage du petit steamboat "Le Mattawan" au lac Témiskaming.—Les Sapeurs-Pompiers de Paris : L'appel des hommes morts au feu.

LES CIEUX ET LEURS HABITANTS

(Suite)

III

LE MONDE DE JUPITER

Douze cent trente globes terrestres, réunis en un seul corps d'un volume égal à leur somme, paraîtraient devoir former un astre qui serait plutôt un soleil parmi des astres moindres qu'une simple planète dépendante d'un soleil. Et de fait, Jupiter dût sembler un soleil aux siècles de sa jeunesse. Alors son immense volume était bien des fois plus grand encore, et lui-même, tout feu et toute clarté, il répandait la lumière et la chaleur dans les mondes plus lointains d'Uranus et de Saturne, qui s'étaient éteints plus tôt que lui et qui, aujourd'hui, vu son extinction, sont tombés pour toujours dans les horreurs d'une nuit froide et obscure. Même à présent, quoiqu'il ait perdu sa lumière propre et qu'il se soit contracté par suite du refroidissement, Jupiter resplendit encore dans le firmament, grâce à la lumière du soleil, et il se présente à nous comme un astre colossal dans notre système planétaire.

Comparés à lui, Mercure, Vénus, Mars, la Terre sont comme des petits pois auprès d'une orange ; les asté-

roides comme des grains de sable ; Saturne le suit à une grande distance, et à une bien plus grande encore, Uranus et Neptune, et pourtant, ce sont là des géants ! Son diamètre réel est 11 fois celui de la Terre et mesure partant 142,000 kilomètres. Un ruban qui s'étendrait de la Terre à la Lune ne serait pas assez long pour entourer entièrement le globe de Jupiter.

Mais d'un autre côté, le poids de cette planète ne correspond nullement à son énorme volume. Car sa densité moyenne, due à la compacité des matières qui la composent, est peu supérieure à celle de l'eau et de plus d'un cinquième inférieure à la densité moyenne de la Terre. Ici-bas, presque tous les corps qui se trouvent à la surface du globe, terres, roches, métaux, sont plus pesants que l'eau et coulent à fond ; bien peu seulement, comme le bois, surnagent à la surface : et, plus on descend vers le centre de la terre, plus aussi on voit les minéraux devenir compacts, soit que les plus pesants se soient précipités les premiers au temps où notre globe était encore en fusion, soit que la pression des couches superposées les ait durcis et comprimés. Dans le monde de Jupiter, les solides de la surface doivent être moins compacts que le sucre, et les liquides plus légers que la térébenthine.

Il est vrai que ces corps pèsent là-haut plus de deux fois plus qu'ici-bas, et cela, grâce à la très forte attraction exercée sur eux par la planète en raison précise de son énorme volume. Mais, sur la terre, et dans les mêmes conditions dans lesquelles sont nos substances terrestres, ils manifesteraient tout de suite par une légèreté étrange leur manque de densité. Un granit de Jupiter, jeté dans l'eau, surnagerait comme un morceau de bois, et l'eau de ses mers s'étendrait sur les nôtres comme un voile de pétrole. Les substances de l'intérieur sont naturellement plus compactes, surtout s'il est vrai, comme quelques-uns le pensent, que la grande planète ne soit pas encore arrivée à l'état de solidité complète ; alors en effet les couches inférieures sentiraient toute la pression des couches supérieures. Les gaz réfractaires, réduits par Carteret à l'état liquide, au moyen de la pression et du refroidissement, peuvent former là d'immenses dépôts liquides et solides, si toutefois, comme doit être le cas dans le noyau central, la haute température de l'intérieur ne réussit pas à tenir séparées les molécules, en dépit de l'énorme pression qui tend à les serrer les unes contre les autres.

L'effet de ces deux conditions réunies est de réduire la matière interne de cette planète à un état intermédiaire entre le solide et le gazeux. Chaque molécule, dans le poste qu'elle occupe et où la tiennent clouées les deux puissantes forces opposées, a une stabilité accidentelle et une dureté semblable à celle des corps solides. Et cependant, grâce au manque de cohésion entre les molécules, on ne peut pas dire que le corps ait cessé d'être à l'état gazeux. On croit généralement qu'il en est de même de la matière du soleil, qu'elle n'est pas solide en réalité mais que chacune de ses molécules est néanmoins aussi compacte que les corps terrestres les plus durs. Tel est aussi probablement le noyau central de la Terre et, à plus forte raison, celui de Jupiter, tels enfin, d'après une juste proportion, les couches moins éloignées du centre.

À la surface même, eu égard à sa gravité deux fois et demi supérieure à celle de la Terre et par suite de laquelle les couches inférieures doivent être comprimées outre mesure ; eu égard aussi au peu de densité de la planète, qui, avec son immense volume, ne pèse cependant que 310 globes terrestres, le P. Secchi prétendait qu'il ne pouvait se trouver aucun corps à l'état solide. Mais ceux à qui il plaît de peupler tous les astres, veulent qu'au moins on regarde comme solide l'écorce extérieure. Rien ne prouve évidemment le contraire, rien non plus ne prouve la vérité de cette assertion, et nous aimons à le noter pour maintenir toujours la distinction entre ce qui est certain et ce qui n'est que probable.

Le poids et la densité d'une planète une fois connus, nous pouvons procéder à l'étude de plusieurs phénomènes qui s'y font remarquer. Si Jupiter n'était pas plus volumineux que la Terre, son poids étant 310 fois celui de notre globe, il s'ensuivrait que les corps, situés à sa surface, pèseraient 310 fois plus que les corps égaux sur la surface de la terre. Un kilogramme de

viande transporté en Jupiter en pèserait tout aussitôt trois cent-dix, et partant une personne, pesant 50 kilogrammes sur la terre, se trouverait subitement là-haut transformée en un amas immobile de 15,500 kilogrammes. La cause en est que, la gravité s'exerçant en raison directe des masses, autant la masse de Jupiter surpasse celle de la Terre, autant l'attraction exercée par lui sur les corps environnants surpasse l'attraction exercée par la Terre sur les corps qui l'entourent.

Mais l'attraction est encore soumise à deux autres lois. La première c'est qu'elle va en diminuant en raison du carré de la distance entre le centre d'attraction et le corps attiré : si la distance est doublée, l'attraction se réduit à un quart, si elle est triplée, elle se réduit à un neuvième, si elle est quadruplée, à un seizième, et ainsi de suite. La seconde loi, c'est que si le centre d'attraction est une sphère, la distance se compte du centre même de la sphère, vu que l'effet est absolument le même que si toute la force attractive était concentrée dans le seul point central. Or la masse de Jupiter n'est point encore condensée en un petit globe comme celui de la Terre, mais elle forme une sphère d'un rayon 11 fois plus grand. De là il suit que les corps situés à sa surface sont à une distance 11 fois plus grande de son centre que les corps terrestres ne le sont du centre de la terre. Et ainsi, la masse se trouvant compensée par la distance, le poids des corps sur Jupiter se trouve n'être que deux fois et demi celui des corps sur la Terre.

Si les plaines sans limites de ce monde sont parcourues par des êtres animés, il faut ou que leur force musculaire soit plus que doublée, à moins de supposer qu'ils se meuvent avec la lenteur proverbiale de la tortue, ou qu'ils soient composés d'une matière d'autant plus raréfiée. L'explorateur des mondes célestes qui s'aventurerait dans ces régions avec son poids de 60 ou 70 kilogrammes n'en pèserait pas 18,600, comme dans l'hypothèse précédente, mais bien 150 ou 210, poids assurément bien raisonnable encore, puisqu'il équivaut à celui du président de la société américaine des *Hommes Gras*. Pareillement, les granits et les serpentes de Jupiter qui, sur la Terre, se remueraient presque aussi facilement que des pierres ponceuses, égalent et même surpassent pour le poids nos roches les plus compactes. En vertu de leur gravité plus que double, ces corps pesants et tous les autres, tombent là-haut avec une vitesse de douze mètres pendant la première seconde, tandis qu'ici-bas ils ne se précipitent qu'avec une vitesse de quatre mètres et quelque chose. Malheur à l'homme qui ferait un faux pas en visitant Jupiter.

Toutefois, pour atténuer d'un peu les effets de la gravité dans le monde de Jupiter, il y a deux causes en action et qui, sous d'autres rapports plus importants et plus curieux, sont dignes aussi de fixer notre attention. L'une est le mouvement diurne de la planète, par suite duquel le poids des corps est diminué d'un dixième à l'équateur. L'autre est son atmosphère très épaisse, qui, elle aussi, quoique très peu, rend plus légers qu'ils ne le seraient dans l'atmosphère plus subtile de la terre, les corps plongés dans ses vagues.

Comme la Terre et toutes les autres planètes, Jupiter, outre sa révolution annuelle autour du soleil, est animé d'un autre mouvement diurne de rotation sur son axe. Il a ses années et ses jours. Mais ses années sont très longues, et ses jours sont très courts. Etant donnée la longueur du rayon terrestre, un corps, placé à l'équateur et suivant le mouvement diurne de la Terre, est porté avec une vitesse d'environ un demi-kilomètre à la seconde. Sur l'équateur de Jupiter, il serait transporté avec une vitesse de 12,452 mètres à la seconde, et accomplirait en dix heures le tour des 400,000 kilomètres qui forment la circonférence de la grande planète. La rotation de Jupiter, déterminée au moyen de taches visibles sur son disque, s'accomplit en dix heures seulement ; c'est donc là la longueur de la journée, cinq heures de jour et cinq heures de nuit. Certains hommes méthodiques qui, à aucun prix, ne voudraient perdre une des vingt-quatre heures de notre journée, ne se trouveraient pas peu déconcertés en arrivant dans un pays où ils auraient à en sacrifier quatorze d'un seul coup. Ce serait bien pis encore, si l'un d'eux, déterminé à y rester une année, et y louant, au poids de l'or, une maison, venait ensuite à remarquer que

cette année compte 10,455 jours joviens, ou bien 4332 jours terrestres, c'est-à-dire 11 ans, 10 mois et 17 jours. Il regretterait de n'avoir pas songé à temps que Jupiter gravite autour du soleil à la distance de 192 millions de lieues, distance cinq fois plus grande que la Terre ; et que, pour parcourir une pareille orbite et fournir son année, il lui faut nécessairement un temps proportionné.

Cette année, déjà interminable, semblerait encore dix fois plus longue au malencontreux voyageur, grâce à la tristesse du ciel et au manque total de variété dans les saisons. Celles-ci, chacun le sait, sont dues à l'inclinaison de 23 degrés et plus de l'axe de rotation de la Terre sur le plan de l'orbite annuelle. De là vient que les deux hémisphères, boréal et austral, se trouvent, dans le cours de l'année, exposés plus ou moins directement aux rayons du soleil. Et ainsi, nous avons les différences de température qui diversifient le printemps, l'été, l'automne et l'hiver, et la variété de produits végétaux et animaux qui en est la conséquence. Il n'en est pas de même en Jupiter. Son axe de rotation ne dévie que de trois degrés de la ligne verticale, somme tout à fait insignifiante. Aussi, dans toute sa latitude, règnent toujours le même degré de température, toujours la même longueur des jours et des nuits, et plus vers les pôles, toujours le même crépuscule, lequel, aux pôles, s'éteint en une nuit perpétuelle. La seule cause de variation dans la température est la différence entre les distances auxquelles Jupiter se trouve du soleil, en décrivant son ellipse. Or la différence entre le maximum et le minimum d'éloignement est de 770,000,000 de kilomètres.

GIULIO.

VICTOR HUGO

DERNIÈRE ÉDITION DE SES ŒUVRES

Les célèbres éditeurs Hetzel et Quantin poussent avec énergie et un succès toujours croissant la tâche gigantesque qu'ils ont entreprise de donner au public une édition complète et définitive des œuvres du grand poète du XIX^e siècle.

Chaque mois apparaît un nouveau volume, où la forme matérielle, la beauté du format, le luxe du papier et de l'impression, semblent vouloir lutter avec les merveilleuses richesses du texte.

Victor Hugo a eu toutes les gloires en ce monde, — même la couronne d'épine des persécutions ; — il ne lui manquait qu'une édition comme celle-là de ses œuvres. C'est une consécration de son génie qui vaut presque la statue qu'on lui élève avenue d'Eylau.

Cette édition a surtout ceci d'intéressant, qu'elle est faite sous la direction toute spéciale de l'auteur, et d'après les manuscrits originaux. Il en résulte que chaque volume — les plus anciens naturellement — sont enrichis d'une foule de notes précieuses, contenant les variantes primitives, mises en regard des altérations diverses qu'elles peuvent avoir subies suivant les circonstances ou la fantaisie de l'auteur.

A ce point de vue seul, l'édition de MM. Quantin et Cie est sans prix pour les bibliophiles.

Elle se composera d'à peu près quarante-cinq volumes, dont le vingt-huitième est en ce moment sous presse.

Dans l'ordre adopté pour cette publication, les éditeurs procèdent un peu au hasard, ou plutôt,

Chez eux un beau désordre est un effet de l'art.

On varie le menu autant que possible. Un jour, c'est un de ces admirables recueils de poésies où le chef de l'école romantique de 1830 prodiguait les exubérantes inspirations de sa jeunesse ; le mois suivant, c'est un volume des *Misérables*, de *Notre-Dame de Paris* ou des *Travailleurs de la Mer*. Une autre fois, on nous apporte deux ou trois de ces drames qui ont créé tant de sensation sur la scène française, et quelques semaines après il nous arrive un volume de vers magistraux dus aux dernières inspirations du poète. Tantôt on nous éveille au cri vengeur des *Châtiments*, et tantôt l'on nous berce à la voix grave et recueillie de l'aïeul et du philosophe, mêlée à la note légère ou profonde des *Chansons des rues et des bois*. Enfin, chaque mois, c'est une nouvelle surprise.

Maintenant, nous voulons être bien compris. Tout le monde connaît l'ordre d'idées, le cachet d'opinions qui président à la direction de notre journal. Les principes philosophiques, sociaux et religieux qui font la base d'un bon nombre des derniers écrits de Victor Hugo, répugnent à nos convictions et à nos croyances ; et nous tenons à faire nos restrictions là-dessus. Mais une chose que personne ne peut contester, c'est que Victor Hugo est non seulement le colosse littéraire de notre siècle, mais encore le plus grand poète que la France ait produit. On dira le siècle de Victor Hugo, comme on dit le siècle de Périclès, le siècle de Léon X, le siècle de Louis XIV. Suivant le mot d'un autre poète, il est entré tout vivant dans l'immortalité.

En célébrant, l'année dernière, le quatre-vingtième anniversaire de celui que Châteaubriand appela un jour *l'enfant sublime*, les peuples l'ont sacré demi-

dieu ; et ils sont nombreux ceux qui le considèrent comme le plus grand génie poétique qui ait honoré l'humanité. Suivant plusieurs, notre siècle, avec d'autres gloires, aura celle d'avoir, dans la personne de Victor Hugo, éclipsé Homère, Eschyle, Lucrèce, Juvénal, Dante et Shakespeare.

Victor Hugo est donc l'homme du siècle, et ses strophes enflammées, comme ses délicieuses stances aux petits enfants seront immortelles. On saura séparer le poète du philosophe, et ceux même qui répudieront le plus énergiquement les tirades irrégulières du philosophe vieillissant, s'attendent toujours aux chants enthousiastes et attendris du poète des premières années.

Du reste, c'est ce qu'ont prévu et respecté MM. Quantin et Cie, en accordant au public le privilège d'acheter leur édition volume par volume et séparément.

De sorte que ceux qui ont objection aux *Quatre Vents de l'Esprit*, et ne croient pas devoir parer leur bibliothèque des *Châtiments*, ou de l'*Année Terrible*, peuvent au moins étaler sur leurs rayons, les chants religieux et royalistes des *Odes et Ballades*, les *Chants du Crépuscule*, les *Voies intérieures*, les *Rayons et les Ombres*, etc.

En somme, MM. Quantin et Cie font là une œuvre nationale. Victor Hugo est la plus haute et la plus vraie personification de la littérature française, et comme enfants de la France, nous devons applaudir avec enthousiasme aux efforts de ceux qui élèvent à ses œuvres un pareil monument.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La politique européenne va sortir du calme plat où elle languit depuis quelques mois. Le Parlement anglais et celui de France ont repris leurs travaux. En France, on se demande combien durera le cabinet Duclerc, que l'ajournement de l'été dernier a sauvé. Sur différents points de la France, on aperçoit des agitations socialistes. La Commune voudrait ramener les scènes de 1871.

En Angleterre, M. Gladstone promet des réformes considérables en Irlande. Dieu veuille qu'il puisse les réaliser.

Aux États-Unis, les démocrates ont remporté la victoire sur toute la ligne aux dernières élections pour les Chambres américaines. Les députés démocrates seront en grande majorité à la Chambre des représentants au prochain Congrès.

BIBLIOGRAPHIE

LES ARCHIVES DE L'ANGLETERRE

Sur mille individus qui passent devant un bel édifice de Fleet-Street, à Londres, un seul peut-être sait à quoi il sert. C'est le département des Archives Publiques, et il abrite des trésors inappréciables.

Il est connu du juge, du membre du gouvernement, de l'avocat, de l'historien, de l'antiquaire, mais il serait tombé en ruines ou bien on l'aurait transformé en magasin coopératif, que la masse du peuple et des citoyens ne s'en apercevraient pas et ne s'en occuperaient nullement.

Ce n'est que dernièrement que l'Angleterre, essentiellement conservatrice pourtant, a fait quelque peu attention à ses documents officiels. Dispersés dans des caves humides, enfermés dans des sacs moisissés, placés près de toutes sortes de matières exposibles, attaqués par des rats en quête de nourriture, il est étonnant qu'ils aient survécu.

Sous les premiers souverains de l'Angleterre, les archives étaient gardées dans le palais du roi. Plus tard, elles furent laissées aux soins des différentes cours de justice. Puis, les affaires de chaque comté augmentant toujours, les documents s'accumulèrent et on les mit dans des magasins publics. Dans le *Chapter House* on conservait les records de la Cour du Banc de la Reine et des Petites Causes.

Vers la fin du règne de Richard I^{er}, la Cour de Chancellerie fut séparée de la Cour de l'Echiquier, la Garde-Robe de la Tour de Londres servit de dépôt pour les Archives de la Chancellerie, et ce fut le commencement du département des Archives de la Tour de Londres. Les Maîtres des Requêtes conservaient leurs records dans leurs demeures privées.

Peu de temps après le règne d'Edouard IV, ces documents furent placés dans un édifice que l'on nomme maintenant *Chapel of the Rolls*, mais qui était alors connu sous le nom de *Domus Conversorum Judaeorum*, ou la *Maison des Juifs et Infidèles Convertis*. Pendant un très grand nombre d'années, les papiers d'Etat restèrent placés dans trois endroits : le *Chapter House*, la *Tour de Londres* et les *Rolls*. C'était incommode, et ce fut bientôt insuffisant ; la masse de documents allait toujours s'augmentant, on mit le surplus dans des chambres louées pour cet usage, dans des voûtes innocuées, et jusque dans des étables. Le parchemin, bien traité, dure longtemps, mais la moindre humidité lui

fait tort. Les documents laissés dans des caves moisirent et furent perdus. Les gens les pillèrent, et leur existence fut complètement oubliée.

En 1567, on fit connaître à la reine Elizabeth la périlleuse situation des documents officiels de son royaume, et elle ordonna qu'un plus grand nombre de chambres de la Tour de Londres fussent occupées pour eux. Mais cet ordre royal ne fut jamais exécuté.

Lorsque Charles II monta sur le trône, William Prynne, alors gardien des Archives de la Tour de Londres, pria le nouveau monarque d'ordonner que ces anciens documents fussent préservés "du feu et de l'épée, de l'eau, des mites, de la poussière, des araignées, parce qu'ils étaient des reliques sacrées, des bijoux précieux ; comme étant les principaux témoignages par lesquels les souverains de l'Angleterre portaient, supportaient et défendaient leur couronne, leur royaume, leurs revenus, leurs prérogatives, et les sujets leurs propriétés, leur vie, leur liberté, leurs franchises, leurs droits et leurs lois."

Prynne, en gardien consciencieux, essaya de pénétrer dans ce chaos de documents. Beaucoup de parchemins furent trouvés pourrissant et réduits en poussière. Il engagea des femmes et des soldats pour les nettoyer, mais ces mercenaires, "ennuyés de cette besogne monotone, les laissèrent aussi sales qu'auparavant." Les clercs du département des Archives "refusèrent de les toucher de crainte de blesser leurs mains, de salir leurs hardes, de se faire mal aux yeux et de nuire à leur santé, à cause de la poussière et de la mauvaise odeur qui s'en exhalait." Tous les index et catalogues (si jamais il y en avait eu) étaient perdus, et Prynne était au désespoir. Il écrivait dans son style vieillot et étrange : "Il faudrait les cent bras de Briarée et la vie centenaire de Nestor pour les mettre en ordre et en faire des tables alphabétiques de toutes les choses, de tous les noms et de tous les lieux qui y sont mentionnés."

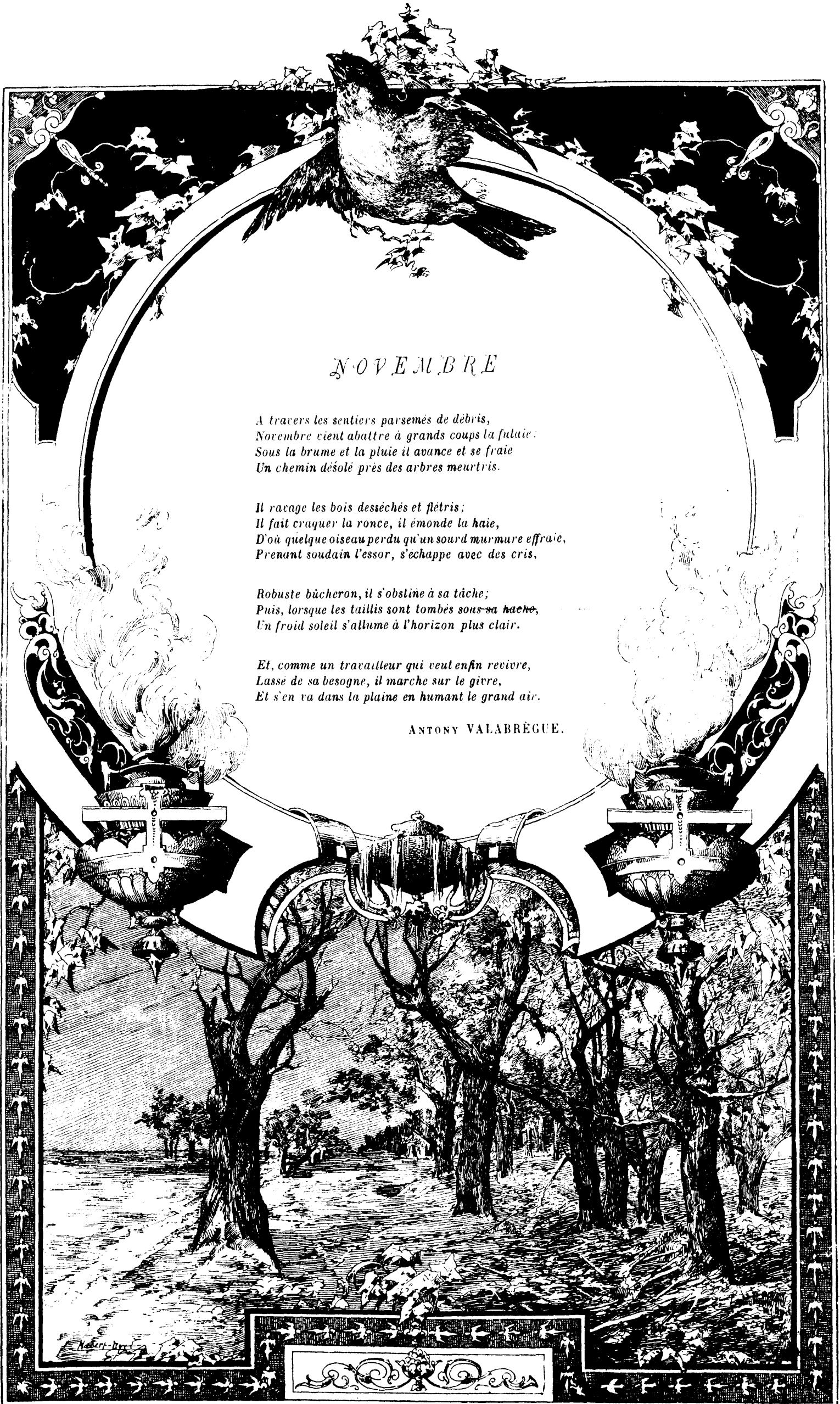
Maints rapports et maintes adresses furent présentés au Parlement, mais rien ne fut fait jusqu'au commencement de ce siècle. En 1800, une commission spéciale fut nommée, mais elle ne s'occupa que de faire imprimer les anciens manuscrits et ne songea pas aux soins que réclamaient les archives. Il en résulta quelque mécontentement, ce qui fit élire un comité à la Chambre des Communes pour examiner les travaux de la commission des Archives. Un acte spécial du Parlement plaça la garde et la surintendance des Archives entre les mains du Maître des Requêtes, et on signa au Trésor d'avoir à leur procurer un édifice convenable.

Mais ce fut encore le "comment faire" qui continua. Personne ne s'inquiétait des Archives. Quelques recherches furent faites de temps à autre, sans amener aucun résultat satisfaisant. Des rapports annuels furent présentés au Parlement, et le danger de perdre les Archives fut expliqué par des experts. Le chef du département du feu de Londres déclara "qu'aucun marchand, pour peu qu'il fût prudent, n'exposerait ses livres de comptes au risque que couraient alors les Archives Nationales d'être détruites par le feu." L'histoire se répète, et de nos jours, à New-York, on s'inquiète aussi peu de la sûreté des Archives Américaines que l'on s'inquiétait des Archives Anglaises il y a quatre-vingt-deux ans.

Maintenant, quels étaient ces papiers ? Ils contenaient les records de la Cour de Chancellerie depuis le temps du roi Jean jusqu'au dernier décret du Grand Chancelier, les livres des comptes publics complets depuis le règne de Henri II. Caché quelque part était le Traité du Camp du drapeau d'Or, orné d'un portrait de François I^{er} et d'un cachet en or gravé par Benvenuto Cellini. Dans un hangar en bois, qu'une étincelle pouvait faire brûler en un clin d'œil, étaient entassés les documents les plus précieux.

En 1851, lord Langdale, Maître des Requêtes, insista pour que l'acte des Archives fut mis en force, et alors seulement le Trésor fit poser les fondations de l'édifice actuel que l'on mit sept ans à compléter. Il y a une Providence pour les manuscrits, car, malgré quelques lacunes, les documents conservés sont sans égal par leur antiquité et leur importance historique ; ils éclipsent complètement ceux de Rome, de Paris, de Vienne, de la Hogue et de Madrid. Naturellement, il en manque, et pas toujours par la faute des rats, des souris, du feu et de l'eau. Dans cette longue histoire de la mère-patrie, il y eut bien des époques de troubles et de désordres. Il y eut aussi de nobles voleurs. Beaucoup de papiers furent soustraits et détruits. Du temps de Henri VIII, les lords St-Albans et Cherbury s'approprièrent plusieurs documents importants. Pendant le règne de la reine Elizabeth, le duc de Leicester paraît avoir emporté plusieurs lettres d'une importance secrète, et qui ne furent jamais retrouvées. Pendant la guerre civile, des papiers se rapportant à Charles I^{er} furent enlevés et brûlés. Après la Restauration, il fut probablement jugé prudent de détruire certains documents dont la disparition sauva plus d'une tête. "En dépit de ces vols et de ces négligences, les papiers d'Etat, écrit M. Ewald, forment une collection d'une grande richesse et d'une grande valeur."

Il fut de tout temps très difficile d'avoir accès aux Archives, car le gardien s'engageait sous serment "à ne



NOVEMBRE

*A travers les sentiers parsemés de débris,
Novembre vient abattre à grands coups la futaie :
Sous la brume et la pluie il avance et se fraie
Un chemin désolé près des arbres meurtris.*

*Il racage les bois desséchés et flétris ;
Il fait craquer la ronce, il émonde la haie,
D'où quelque oiseau perdu qu'un sourd murmure effraie,
Prenant soudain l'essor, s'échappe avec des cris,*

*Robuste bûcheron, il s'obstine à sa tâche ;
Puis, lorsque les taillis sont tombés sous sa hache,
Un froid soleil s'allume à l'horizon plus clair.*

*Et, comme un travailleur qui veut enfin revivre,
Lassé de sa besogne, il marche sur le givre,
Et s'en va dans la plaine en humant le grand air.*

ANTONY VALABRÈGUE.

laisser personne visiter les papiers de Sa Majesté sans un ordre du roi." La permission d'étudier ces documents fut accordée à Evelyn, au Dr Gilbert Burney et à Roger le Strange.

Mais comme exemple de la sévérité avec laquelle on veillait sur les papiers de l'Etat, nous lisons qu'en 1775, lord North, alors premier ministre, sollicita l'approbation du roi pour pouvoir examiner toute la correspondance dans le bureau des Archives. A présent, toutes ces restrictions n'existent plus, et il n'est pas plus difficile de faire des recherches dans les papiers d'Etat que de consulter un volume dans la bibliothèque du Musée Britannique.

D'après des dates aussi exactes qu'il était possible de se les procurer, prises de ces documents, M. Ewald a arrangé quinze récits, tous tirés, sauf un, des différentes époques de l'histoire d'Angleterre. Hélas ! pour qui a reçu son éducation il y a cinquante ans, que de croyances historiques, acceptées par eux avec la plus grande foi, doivent être détruites ! Les limites gravées dans leur jeune intelligence doivent être effacées, et la mappe historique est à refaire. Freeman, Canon, Stubbs, Longman, Gairdner, ont changé tout cela et fait luire sur l'histoire une nouvelle lumière. Ce ne sera pas sans peine, cependant, que l'on croira que le roi Hal n'était pas un brigand, mais qu'il possédait toutes les vertus domestiques ; ou que la reine Elizabeth, au lieu d'être aussi illustre que virgine, n'était qu'une hypocrite, avare et vaniteuse. Le duc de Cumberland était-il un gentilhomme plein de bonté et de charité, qui n'eut aucune part aux massacres de Culloden, où le stigmata attaché à son nom n'est-il dû qu'aux libelles Jacobites ?

Prenons la vie plus récente de Henri V, mieux connu de nous, parce que les œuvres de Shakespeare l'a popularisé. Fut-il un écervelé, un mauvais fils, un prodigue ? Est-il vrai cet incident que l'on raconte qui se serait passé entre un juge et lui, qu'un de ses favoris ayant été accusé, il se rendit à la Cour et, de ses propres mains, le mit en liberté ? Et le beau discours que fit alors le juge ? Qui a lu Shakespeare sait quel intérêt dramatique le poète a tiré de cette scène. M. Tyler nous fait voir qu'il n'existe aucune preuve que ce fait soit vrai. Il fut raconté pour la première fois lorsque Henri VIII était sur le trône depuis vingt ans déjà, un siècle et demi après l'époque où il se serait passé. En 1534, un sir Thomas Elyot écrivit un livre intitulé le *Gouverneur*, qu'il dédia au roi, et dans lequel il raconte l'histoire de Henri V et du vieux juge, mais il ne s'appuie sur aucune autorité et n'en réfère à aucun contemporain. "Cependant, les compilateurs, avec la crédulité qui les distingue, ont accepté ce récit comme parole d'évangile, et l'ont répété les uns après les autres, sans examen et sans hésitation." Aussi, sir Robert Walpole disait-il avec son scepticisme : "Lisez-moi autre chose que de l'histoire, car elle est pleine de mensonges." Si Gascoigne était le juge insulté par le prince, celui-ci ne lui garda pas rancune lorsqu'il fut roi, et le juge ne fut pas déposé. Au contraire, nous voyons que lorsque Gascoigne prit sa retraite, Henri V lui accorda une petite pension pour le reste de sa vie.

La scène de la chambre de Henri IV (acte 4ème, scène 4ème), quelque frappante que l'ait faite l'immortel poète, ne paraît reposer sur aucun fait positif. Il paraît tout probable que le vieux roi et son fils vivaient en excellents termes, que dans tous les actes de conseil, le nom du fils était toujours joint à celui de son père, et que les derniers jours du roi furent adoucis par le dévouement et l'affection du prince. Il ne paraît pas avoir existé un seul moment de mécontentement entre eux, car dans les papiers d'Etat de 1409 à 1412 (Henri IV mourut en 1413), on trouve toute une série de donations et de mandats, avec des instructions au prince qui font voir que des affaires confidentielles lui étaient données en soin. "Henri de Monmouth passe, dans l'histoire, pour le fils du roi le plus dissipé et le plus prodigue, et jusqu'à son accession au trône, on ajoutait foi à tout ce qui lui était défavorable." Mais l'évidence historique la plus absolue fait voir que le prince Hal était brave et honnête, et que l'on pensait mal de lui par oui-dire. Shakespeare n'avait en vue que de faire un beau drame ; il ne puisa que dans les sources ordinaires d'informations ; il n'était pas obligé de les vérifier.

L'histoire de la captive de Castille, de Jeanne, fille du roi Ferdinand et de la reine Isabelle d'Espagne, est un des plus curieux épisodes que l'on puisse lire dans l'histoire. Jeanne était-elle folle ou non ? Voilà la question. Toute l'admiration que l'on a eue jadis pour les vainqueurs des Maures d'Espagne serait, paraît-il, de l'admiration mal placée. D'après les nouveaux historiens, il n'y a jamais eu de plus grand fourbe que Ferdinand. Et quant à Isabelle, c'était une détestable bigote. "Certains historiens en ont fait la plus dévouée et la plus pieuse des femmes, dévouée à l'Eglise et à ses enfants. Et pourtant jamais on ne peut être plus vindicative et moins scrupuleuse qu'elle, en dépit du masque religieux qu'elle essayait de porter. Elle imposa à ses sujets les taxes les plus exorbitantes, et toujours elle fut sans miséricorde, se livrant à la haine spontanément et sans aucun motif qui la justifiait." Il était connu de bien des gens qu'Isabelle mourut exécrée, et que sous

les fenêtres mêmes de son palais de Medina del Campo, au moment où elle rendait le dernier soupir, le Maire, au milieu des cris vengeurs de la multitude assemblée là, déclara "que son âme était allée tout droit en enfer à cause de la cruelle oppression qu'elle avait exercée contre ses sujets."

C'est d'une telle mère que Jeanne la Folle reçut son éducation. Volontaire par nature, n'approuvant pas les horreurs de l'Inquisition, il paraît qu'elle a été punie comme manquant de religion, car, d'après un document publié par Bergenworth, il est certain qu'on lui a fait subir le châtement *premia*, torture qui consistait à élever la victime en l'air au moyen d'une corde, avec des poids énormes attachés à ses pieds. Plus tard, Jeanne, la proie des chercheurs de dots, fut mariée à l'archiduc Philippe. "Il lui vola son douaire, la priva même du nécessaire, et gaspilla de grandes sommes pour satisfaire ses viles passions. L'abandon et la misère affaiblirent sa santé. Comme héritière de Castille, elle n'inspirait à son père, à sa mère, et à son mari que le désir d'être débarrassé d'elle. Mais si le roi et la reine d'Espagne convoitaient cet héritage, son abject mari le convoitait aussi. La conséquence de tout ceci fut qu'après la mort d'Isabelle, sa mère et de Philippe, son mari, Charles V trouva que ce qu'il y avait de mieux était de la faire passer pour folle. Il n'est pas improbable que vers la fin de sa vie, Jeanne fût privée de sa raison, mais on employa, pour obtenir ce résultat, les moyens les plus horribles. Entre les murs jaunâtres d'une triste demeure, près du village de Simancas, mourut la pauvre Jeanne. "Reine, elle ne régna jamais ; fille, elle ne connut ni l'amour d'un père, ni les soins d'une mère ; épouse, elle n'eut aucun bonheur domestique ; mère, elle trouva en son premier-né un ennemi acharné."

Le récit intitulé : *Une princesse du temps*, raconte les premières années de "Queen Bess"—la reine Elizabeth d'Angleterre—et ses coquetteries (pour ne pas dire plus) avec le lord Amiral. Les documents nouveaux n'éclaircissent pas complètement le mystère de cette intrigue. Lorsque Elizabeth fut questionnée là-dessus par sir Robert Tyrwhit, elle se défendit avec vigueur, et ne voulut rien avouer. Mais lorsque lord Sudley fut exécuté pour cette folie, Elizabeth fut accablée et refusa toute consolation. M. Ewald écrit :

"Une femme orgueilleuse et impérieuse qui avait donné son cœur à un homme et qui lui avait laissé prendre des libertés qui ne se doivent pas permettre ; qui avait vu son amant arraché de ses bras et condamné à une mort ignominieuse, pouvait bien être incapable d'effacer de sa mémoire un pareil événement et refuser d'être consolée par l'amour d'un autre homme."

La *Camden Society* a publié un *livre de dépenses* de cette princesse, et on y voit qu'à dix-sept ans elle jouissait d'un revenu de £30,000, ce qui devait, en 1550, rapporter six fois autant. "Elle était servie par treize gentilshommes, à qui elle donnait chacun 40 shelings et un habit. Ce cadeau n'était pas luxueux, puisqu'il ne lui coûtait que £7. 15s. 8d. Quelques items sont vraiment curieux ; ainsi, pour avoir fait deux corsages à Sa Grâce, 12d ; doublure, 15d ; soie, 4d." Un inventaire de sa garde-robe, lorsqu'elle avait 68 ans, fait preuve de sa passion pour la toilette. La reine avait alors 99 costumes de cérémonie, 103 robes françaises, 100 robes à traînes, 136 corsages, 128 tuniques, 96 manteaux et 85 peignoirs. A sa mort, deux ans plus tard, on trouva 3,000 articles de toilette chez elle. Son instituteur Ascham n'est pas le seul qui nous prouve combien elle était intelligente et instruite. Elle parlait couramment le latin, elle lisait très bien le grec, connaissait la théologie, était une bonne mathématicienne, une bonne musicienne, et elle écrivait d'une manière exquise, ce qui était un talent rare de son temps.

Le récit suivant, *l'Invincible Armada*, est comme un supplément au règne d'Elizabeth. Quoi qu'avare à l'excès, faisant mourir de faim ses braves marins, car beaucoup moururent, non pas par les armes espagnoles, mais par le manque de pain et de viande, cependant, dans sa lettre contre Philippe, elle eut toute l'audace d'une Tudor. "C'est trop triste, écrit Howard, de voir mourir si misérablement des hommes qui avaient servi si vaillamment. Les papiers d'état de 1588 font voir qu'Elizabeth économisait autant que possible sur la nourriture." Par toute la correspondance de cette époque, on voit que "rien ne peut surpasser la patience et la bonne volonté des soldats et des marins : "pour l'amour de Dieu, envoyez-nous des provisions, envoyez-nous de la poudre, envoyez-nous de l'argent, des vêtements et quelque chose à boire, ou nous serons trop faibles pour nous battre (26 juillet 1588)." C'est Drake lui-même qui a dit que la reine serait capable de risquer un royaume pour ne pas perdre un peu de monnaie. Les éléments contribuèrent à la perte des vaisseaux espagnols, autant que les navires anglais, car de toute cette magnifique flotte partie de Lisbonne, 56 seulement revinrent d'Espagne, et ils avaient été tellement endommagés par les boulets anglais et secourus par de terribles tempêtes, que quelques-uns sombrèrent à l'entrée du port. D'autres contrées ont survécu à de semblables désastres, mais l'Espagne, après avoir été la plus grande nation de l'Europe, perdit tout son prestige à la

fin du seizième siècle, après la défaite de l'Armada par Howard et Drake.

Le volume de M. Ewald (1) présente tant de faits nouveaux, et il est si bien écrit, si intéressant, qu'il peut être recommandé à tous ceux qui veulent étudier l'histoire. Il peut renverser quelques idées préconçues, mais les livres de cette espèce ont une grande valeur, parce qu'ils sont opposés à l'ancienne méthode, tendant heureusement à disparaître, de faire de l'histoire un roman, d'assigner des rôles aux différents caractères historiques, comme s'il s'agissait d'écrire un drame et une narration simple et vraie des événements passés.

DAVID TÉTU

ET

LES RAIDERS DE SAINT-ALBAN

ÉPISODE DE LA GUERRE AMÉRICAINE

1864-1865

(Suite)

XX

Nos lecteurs ont déjà fait connaissance avec le jeune *raider*, dont le beau caractère et l'attitude martiale avaient produit une si profonde sensation, lors du premier procès.

Collins était un charmant militaire, actif, grand de taille, brun de figure, aux traits réguliers encadrés d'une magnifique chevelure noire. Fils d'un ministre baptiste, il professait la religion de son père. D'une intelligence élevée, il était fort instruit et d'une conversation aussi intéressante qu'enjouée.

Scott était un soldat d'une autre nature, non moins instruit que son compagnon. C'était l'officier élégant, causeur, l'ornement des salons et le favori des dames. D'une stature aussi élevée que celle de Collins, mais plus svelte, avec un teint clair et des cheveux d'un blond châtain, il n'avait pas l'apparence virile de son compagnon, quoiqu'il eût donné, en maintes circonstances, des preuves de l'énergie de son caractère, de son courage et d'une capacité peu ordinaire pour supporter les fatigues de la guerre.

Quant à Bruce, il était d'une taille moyenne, également instruit et distingué, brisé à la vie militaire et doué, comme ses deux compagnons, de rares agréments de société.

Le quatrième des *raiders*, Doty, jeune homme d'une taille au-dessous de la moyenne et grêle de formes, mais doué d'une force physique qu'on n'aurait pas soupçonnée au premier abord, était le seul dont la physionomie, l'éducation et les manières n'offrirent rien de remarquable. Il avait toute la fougue et l'impétuosité de la jeunesse.

Il suffisait de considérer un instant ces quatre *raiders* pour se convaincre qu'ils étaient rompus à toutes les fatigues et à tous les dangers de la guerre. Evidemment les organisateurs de l'affaire de Saint-Alban avaient fait choix, pour ce hardi coup de main, des hommes d'élite de l'armée confédérée.

Les quatre *raiders* partirent sans accident de Montréal, munis d'excellents chevaux et de conducteurs prudents et expérimentés.

Ils mirent peu de temps à faire ce long et fatigant voyage, en suivant la rive sud du fleuve.

Déguisés en *habitants*, portant pantalons et capots d'étoffe du pays, bottes sauvages du rouge le plus pur, ils purent éviter les perquisitions dangereuses et ils arrivèrent sains et saufs à Saint-Nicolas, près de Québec, où ils se reposèrent, pendant deux jours, des fatigues de ce pénible trajet.

N'ayant aucune nouvelle de leurs amis de Québec et craignant d'en recevoir de leurs ennemis, ils étaient loin d'être sans inquiétude ; aussi ne voulant pas compromettre leurs chances de salut, ils se remirent en route malgré une effroyable tempête de neige et entreprirent de traverser le fleuve sur le magnifique pont de glace qui s'était formé cette année-là devant la ville.

Lorsque David eut appris le départ des *raiders* de Montréal, il se rendit souvent à l'hôtel Saint-Charles, lieu fixé pour le rendez-vous. Mais il en revenait toujours sans avoir aucune nouvelle. Enfin, un jour, il apprit que les jeunes confédérés étaient passés à Saint-Nicolas et qu'ils en étaient partis à quatre heures de l'après-midi.

Le soir venu, comme il n'avait encore rien appris des fugitifs, Tétu les crut égarés sur le pont au milieu de la tempête et prit le parti d'aller les attendre ou les rejoindre à l'hôtel Lizotte, au bout de l'île d'Orléans. Il s'y rendit, en effet, accompagné d'un citoyen de Montréal et d'un autre de ses amis, ceux-là même qui avaient fait partie du conseil tenu dans la rue d'Aiguillon. Il n'est pas sans intérêt de dire que ce dernier porte un nom bien connu dans les lettres canadiennes.

(1) *Stories from the State Papers*. By Alexander Charles Ewald, Boston.

Le lendemain, le temps était tellement mauvais qu'il était impossible de songer à traverser le fleuve de nouveau, et Tétu, ne pouvant pas rester inactif et n'étant pas sans inquiétude, fit atteler un cheval et alla prendre des informations dans les paroisses de l'île pour savoir si les *raiders* ne s'y étaient pas réfugiés.

Ses recherches ayant été infructueuses et le temps étant devenu plus favorable, les trois amis se rendirent à Beauport, vers le soir, et allèrent passer la nuit à l'hôtel situé près du Sault Montmorency.

Là, de nouvelles contrariétés les attendaient ; on voulut à peine les recevoir, les regardant avec défiance, comme s'ils eussent été des gens suspects. L'hôtelier finit par les loger dans une chambrette où ils faillirent périr de froid.

Peut-être les soupçonnait-on d'être des *raiders*. Ils en étaient bien dignes, les braves qu'ils étaient !

Après avoir passé une partie de la nuit à geler bien plus qu'à dormir, le plus jeune se décida à aller demander un peu de bois pour réchauffer la chambre. Il monte un escalier et va frapper, à tout hasard, à plusieurs portes ; mais partout on le rebute et il se voit forcé de rejoindre ses compagnons et de passer le reste de la nuit à grelotter avec eux.

Le lendemain matin, une vingtaine de personnes du voisinage étaient rassemblées à l'hôtel, attirées sans doute par la curiosité. Car le bruit de l'arrivée de ces trois étrangers s'était déjà répandu dans les environs. Il était évident que déjà les soupçons commençaient à s'éveiller et que le succès de l'entreprise pouvait être facilement compromis. Il était donc important de faire bonne contenance. David et ses compagnons se hâtèrent de se débarrasser de ces visiteurs importuns en dissipant les doutes qui avaient pu naître dans leurs esprits. Tout le monde parut satisfait, surtout en présence de la bonne et loyale figure de Tétu qui faisait passer ce que pouvait avoir de compromettant celles de ses deux compagnons.

Après avoir pris un déjeuner plus que frugal, nos trois voyageurs se séparèrent de ces bonnes gens qui savaient trop bien exercer l'hospitalité et continuèrent leur route jusqu'à une petite distance en bas de l'église du Château-Richer.

Là, leur attention fut attirée par la présence de quelques soldats réunis dans une taverne où David et ses amis entrèrent par hasard. Était-ce un poste de sentinelles placé là, par les autorités, pour surveiller les passants ? S'il en était ainsi, les *raiders* couraient grand risque d'être arrêtés. Heureusement que ces appréhensions furent de courte durée, car David apprit bientôt que c'était un piquet de soldats placé là pour surveiller les déserteurs de l'armée régulière.

A force de questionner les habitants de l'endroit, David parvint à apprendre que, la veille au soir, deux voitures, une cariole et un traîneau, dans lesquels semblaient être des étrangers, avaient été vus au bas de la paroisse de l'Ange-Gardien, descendant vers la bonne Sainte-Anne.

Tétu se douta bien que ce devait être ses *raiders*, et il se hâta d'aller à leur rencontre, espérant bien les rejoindre avant la fin de la journée. A peine avait-il fait quelques milles, qu'il aperçut deux voitures arrêtées en face de la maison d'un nommé Bacon, située à peu de distance de l'église de Sainte-Anne.

Ne doutant plus de la présence de ceux qu'il cherchait, il ne fit qu'un saut de sa voiture à la maison. En ouvrant la porte, il aperçut quatre voyageurs portant le costume d'*habitant*, mais aussi des figures dont la haute distinction trahissait une autre classe.

Attablés devant un copieux diner, ils étaient en frais d'y faire honneur, avec l'appétit que développent les fatigues du voyage, l'air vif et le froid glacial de notre mois de janvier.

XXI

Quel avait été leur itinéraire et les causes de leur retard depuis leur départ de Saint-Nicolas ? Arrêtés par la tempête, pouvant à peine se frayer un passage à travers des chemins impraticables, où souvent les chevaux se perdaient dans la neige, ils n'arrivèrent sur le pont de glace qu'en pleine nuit. N'osant entrer en ville de crainte d'être découverts, ils s'aventurèrent sur le chemin tracé sur la glace qui conduisait à Beauport.

Pour comble de malheur, la neige qui n'avait cessé de tomber, poussée par des tourbillons de vent, avait fait disparaître toute trace de route, et nos voyageurs finirent par s'égarer sur le pont. On conçoit facilement quelles durent être leur anxiété. Perdus, aussi bien que leur guide, dans cette immense plaine, où l'on ne pouvait voir à quinze pas devant soi, ils la parcouraient en tous sens sans parvenir à se reconnaître. Leurs chevaux, harassés par une longue et pénible marche, étaient à bout de forces.

Eux-mêmes, épuisés par le froid et la faim, sentaient leurs membres s'engourdir. Qu'allaient-ils devenir ? Que fallait-il faire ? Ils se regardaient et s'interrogeaient sans pouvoir répondre. Enfin, un des guides crut apercevoir quelques ondulations de terrain. Ils y poussèrent leurs chevaux et reconnurent bientôt les rivages de Beauport d'où, après avoir versé bien des fois de voiture, ils parvinrent à se reconnaître. Leurs chevaux, harassés par une longue et pénible marche, étaient à bout de forces.

Les longs retards causés par ce contre-temps et cette

suite de mésaventures, leur firent croire que David et ses compagnons s'étaient lassés d'attendre à l'hôtel St-Charles et les avait précédés sur la côte de Beauport, ce qui les engagea à poursuivre immédiatement leur route. Il y avait à peine une heure qu'ils étaient entrés chez l'hôtelier Bacon, lorsqu'ils virent arriver David.

Celui-ci, s'adressant à l'un d'eux en anglais :

—Connaissez-vous, dit-il, un citoyen de Québec nommé David Tétu ?

A ces mots, tous quatre de se lever de table et de venir donner à leur futur libérateur une chaleureuse poignée de main. On eut dit de vieilles connaissances qui se revoient après une longue absence.

L'amitié fut bientôt faite et les plans organisés pour un prompt départ.

—Hâtez-vous, fit David, de réparer vos forces par un bon repas, car il nous faut partir avec toute la célérité possible. Hier, ma présence et celle de mes deux compagnons a éveillé à Beauport des soupçons qui pourraient bien avoir de mauvaises suites. Peut-être même déjà l'éveil est-il donné à Québec et des policemen sont-ils à nos trousses.

—Pensez-vous vraiment, répartit Collins ?

—En tous cas, répondit Tétu, le plus sûr, c'est de les devancer aussi vite que nous pourrons. Comme j'étais sûr de vous retrouver dans le cours de la journée, j'ai fait préparer de bonnes voitures, munis de peaux de buffle bien chaudes, et conduites par d'excellents chevaux.

—Vous êtes un brave, firent ensemble Bruce et Scott, nous reconnaissons bien là le portrait qu'on nous a fait de vous.

—M. Tétu, dit Collins, en mettant fin à la conversation, soyez assuré de toute notre reconnaissance pour ce que vous avez déjà fait pour nous et pour ce que vous nous proposez encore de faire.

—*Res nec verba*, répliqua David. A plus tard les remerciements ; pour le moment, nous avons besoin d'actions plutôt que de paroles.

On tint conseil, et il fut décidé que David accompagnerait seul les *raiders*, afin d'éveiller moins de soupçons par un plus petit nombre de voyageurs.

Les deux amis de Montréal firent leurs adieux en les accompagnant des meilleurs souhaits pour le succès du voyage, et reprirent tranquillement la route de Québec.

XXII

Grâce à l'activité de David Tétu qui, en arrivant, avait pris le commandement de l'expédition, et que l'on connaît assez pour savoir qu'il était digne d'être le guide ou plutôt le capitaine de ces vaillants soldats, les voitures qui devaient les emporter étaient devant la porte avant que les voyageurs eussent terminé leurs préparatifs de départ.

—Fouette, Baptiste, cria David au conducteur de la première voiture, après que les *raiders* eussent été installés dans les carioles et bien emmitouffés dans les peaux de buffle.

—Lieutenant, fit Tétu, en s'adressant à Collins pendant que les voitures, entraînées au grand trot des chevaux, glissaient avec un grincement sur la neige du chemin, vous voyez cette vieille église derrière nous ? C'est un lieu de pèlerinage célèbre dans notre pays. Ce matin, en venant à votre recherche, je suis entré un instant dans ce sanctuaire et j'ai recommandé notre expédition à la patronne du lieu. Car, voyez-vous, moi, je suis catholique comme un Canadien. Vous allez peut-être me prendre pour un homme superstitieux. Que voulez-vous, c'est ma conviction. Dans tous les cas, cette prière ne saurait nous nuire.

—Vous avez raison, reprit Collins ; j'appartiens à une autre religion que la vôtre, mais je respecte vos convictions.

En peu de temps, les voyageurs eurent atteint la paroisse de St-Joachim.

Les *raiders*, que l'entrain du voyage et les joyeux incidents des heures précédentes avaient mis en belle humeur, se renvoyaient d'une voiture à l'autre des bribes de conversations.

Scott et Collins, qui étaient naturellement sensibles aux beautés de la nature, et qui avaient des goûts d'artistes, s'extasiaient devant les aspects grandioses des parages de la côte de Beauport. Ça et là, il leur semblait trouver quelques points de vue qui, en leur rappelant les bords accidentés de la rivière Tennessee et de Cumberland, dans le Kentucky, évoquaient dans leurs imaginations le souvenir de leur chère patrie.

Ils furent soudain arrachés de ces réflexions par le bruit des grelots d'une voiture qui venait rapidement derrière eux et qui semblait vouloir les atteindre. Les individus qui la montaient leur parurent avoir une mine suspecte. Le charretier, comme on dit communément au pays, ne cessait de presser son cheval et, en peu de temps, il eut considérablement diminué la distance qui le séparait des jeunes gens.

Les deux hommes, assis à l'arrière de la cariole, éveillèrent d'autant plus leurs soupçons, qu'ils avaient en mains des fusils et des haches qu'ils ne se donnaient pas la peine de dissimuler. Que pouvaient-ils être, sinon des émissaires du gouvernement qui s'acharnaient à leur poursuite ?

—Où sont nos pistolets, s'écria Collins en écartant brusquement la peau de cariole et en se penchant vers le fond de la voiture. Si ces messieurs viennent pour nous arrêter, ils ont oublié que nous sommes quatre, que nous avons des armes et que nous sommes bien résolus à nous en servir. Nous n'avons nullement envie de nous rendre, sans coup férir, comme Young et ses compagnons !

Les pistolets, au nombre de six, étaient de fines armes plaquées d'argent et de formidables engins de défense.

—Gardez vous, reprit Tétu en ramenant tranquillement les peaux sur ses genoux, gardez-vous bien de vous servir de ces armes et d'en venir de suite à des voies de fait. Il faut d'abord voir quels sont ceux qui nous poursuivent, si ce sont bien véritablement des ennemis qui en veulent à notre liberté ; et même s'il en était ainsi, je me fais fort de leur faire entendre raison.

(A suivre.)

DE TOUT UN PEU

Il n'est bruit, en ce moment, à St-Petersbourg, que du fameux projet fantaisiste conçu par le célèbre prince Soulkowsky. Cet original a l'intention de réunir tous les chanteurs et toutes les cantatrices connus de la Pologne et d'en former une troupe lyrique, dont il serait l'impressario. Il y aurait des représentations à Paris, à Londres, à Vienne et à New-York.

Colossalement riche, l'auteur de cette conception bizarre a déjà étonné la Russie, l'Allemagne et le Danemark par ses folies et ses prodigalités. Les fêtes qu'il donne dans ses domaines des bords de la Vistule sont célèbres dans toute la Pologne.

—o—

LE CABINET DU DOCTEUR.—Le prince de la science est sorti, mais il ne doit pas tarder à rentrer. En attendant son retour, on introduit dans son cabinet un malade de distinction, afin qu'il ait sa consultation avant les autres.

Le malade regarde autour de lui et aperçoit dans un coin, entre autres ornements appropriés au sanctuaire, un squelette très bien monté, du reste. Cette vue lui donne à réfléchir.

—Diable ! fait-il, peut-être un ancien client du docteur !

Et il s'esquive prudemment.

—o—

Un journal donnait dernièrement l'origine du parapluie, mais il a omis de parler de son langage, qui, pour être peu connu, n'en est pas moins éloquent et significatif.

Ainsi, quand dans la rue un monsieur étend le dôme de son parapluie sur une dame, de façon que les gouttelettes d'eau qui s'en échappent retombent sur son chapeau, et non sur celui de la dame, cela signifie que le monsieur aime la dame, mais qu'elle ne lui appartient pas.

Si, au contraire, le monsieur laisse égoutter le parapluie sur la dame, dites hardiment : "Voilà des gens mariés."

Porter un parapluie sous le bras, la pointe en l'air, témoigne du désir d'éborgner la personne qui marche derrière vous.

Prêter un parapluie est signe de folie manifeste.

Déposer un parapluie de soie dans un café ou dans un cabinet de lecture, prouve surabondamment qu'on est dégoûté de son riflard.

Il faut surtout avoir soin de ne pas l'oublier, quand le temps menace, car, comme dit la chanson en vog e

Il n'a pas de parapluie,
Ça va bien quand il fait beau,
Mais quand il tombe de la pluie,
On est mouillé jusqu'aux os.

—o—

La glace pure, dans laquelle il n'y a pas de neige, a la force suivante : Epaisse de deux pouces, elle porte un homme à pied ; à quatre pouces d'épaisseur, elle peut porter un cheval en marche ; à six pouces, elle supporte les bêtes à cornes et les voitures légèrement chargées ; à huit pouces, les voitures lourdement chargées, et à dix pouces d'épaisseur elle peut porter mille livres au pied carré.

—o—

Un juif judaisant, de Cincinnati, a pris la peine de faire venir, du caveau où Abraham et Sarah sont supposés avoir été enterrés, un peu de poussière qui a été éparpillée sur sa fosse.

—o—

Un autre mouvement perpétuel : Vous vous absentez pendant six mois, mais votre mètre à gaz marche tout le temps.

—o—

Une annonce intéressante : "Un piano, presque neuf appartenant à une dame qui part en voyage, avec une boîte en palissandre et des pieds sculptés."



CANADA—REMORQUAGE DU PETIT STEAMBOAT LE MATYAWAN, AU LAC TÉMISCAMING—D'APRÈS UN DESSIN DE R. P. PARADIS, O.M.I.



CANADA—VUE DE LA MISSION DU LAC ABITIBI ET DU FORT DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (TERRITOIRE DU NORD-OUEST)
D'APRÈS UN DESSIN DU R. P. PARADIS, O.M.I.

LES GIBOULÉES DE LA VIE

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX.

DEUXIÈME PARTIE

XII

(Suite)

Elle n'en fit rien. Rarement sur ce corps difforme la couverture de fourrure qu'il en avait écartée, l'appuyant à ses cousins comme elle eût fait d'un enfant malade, elle demeura penchée vers lui en murmurant d'une voix grave :

— Voulez-vous la vérité ? me suis-je trompée en vous croyant assez de grandeur d'âme pour l'entendre ?

— Thérèse !... balbutia-t-il étonné, qu'allez-vous me dire ?

— Cet inconnu, ce voyageur dont la vue vous irrite, je le connais depuis longtemps, moi ; il m'a dit un jour, avec moins de fureur et tout autant de sincérité, ce que vous me faites comprendre vous-même. Je l'ai éloigné, et, comme il hésitait, je suis partie. Je l'ai fui, je suis venue m'ensevelir à Molevent.

— Et je n'avais point deviné cela !... gémit le monstre.

— Aujourd'hui, qu'il me sait libre, il revient me répéter ce que vous trouvez bon de me répéter aussi. Pourtant, je viens de l'éloigner encore.

— Pourquoi l'éloignez-vous ? interrogea-t-il avec angoisse.

— Parce qu'il serait honteux de prononcer des paroles d'amour si près d'une tombe.

— Ah ! Thérèse... si vous l'aimiez !...

— Eh ! fit-elle avec noblesse, c'est parce que je l'aime que je le veux irréprochable.

Une plainte sourde répondit à ce cri, dont elle ne fut pas maîtresse.

Charles, accablé de la grandeur simple d'un aveu dont il sentait l'intention, laissa tomber sa tête en arrière. Les dernières lueurs du jour montrèrent à la jeune femme de grosses larmes qui roulaient une à une, pressées et brûlantes, sur ses joues amaigries.

Avec une compassion céleste et l'angélique pureté d'un ange gardien, elle essuya ces larmes d'une main tendre en murmurant :

— Maintenant que vous savez ma vie et mon cœur, voulez-vous, entière et chaude, mon affection de sœur ?

Un sanglot contenu se brisa sur les lèvres de l'infortuné.

— Ah ! dit-il, en fermant les yeux, comme il faut que je vous adore pour vous pardonner de l'aimer !

Thérèse fit quelques pas.

— M. Aurèle vous réclame, dit-elle aux deux domestiques qui attendaient, assis en contre-bas sur le sentier, la fin des caprices de leur maître.

Dans la brume grandissante, Charles ne la distinguait plus, mais il voyait le petit château s'illuminer pour la rentrée de la châtelaine.

Tout là-bas, plus bas, au bord de l'Isère, quelques lumières s'allumaient aussi dans un village. Un son de cloche mourant et voilé s'éleva mélancoliquement, rappelant aux villageois que l'*Angelus* du soir signifie repos autant que prière.

C'était la cloche du village d'Iseron, dont la petite église est assise entre les tombes de son modeste cimetière.

Charles se souvint de celui qui reposait à cette ombre.

— Qu'il ferait bon dormir là-bas, dans la mousse, comme le mort qu'on vient d'y coucher ! pensa-t-il avec une infinie lassitude.

XIII

Camille Landey était parti de Paris pour Molevent, le cœur joyeux, l'esprit plein de projets, le sourire enivré d'espérances.

Il allait retrouver veuve, libre, et l'aimant toujours, sa belle inspiratrice, son modèle rayonnant, sa Thérèse ardemment chérie.

Sa jeunesse ne connaissait plus d'obstacles, son impatience oubliait que les convenances sont de tous les âges.

Il se sentait des ailes en traversant l'Isère et regrettait presque de s'être embarrassé d'une barque et d'un passeur.

La rencontre inopinée de Thérèse lui parut d'abord une faveur nouvelle de la destinée.

Son aspect grave, ses vêtements noirs, l'austérité de son accueil et, plus encore, ce mot si vrai : « Il est trop tôt ! » que prononça la jeune femme, le mirent brusquement en présence de la réalité.

Il venait, prêt à entr'ouvrir l'avenir, et c'est à peine s'il osait faire allusion au passé.

Pourtant, elle s'était assise : elle lui avait permis de parler quelques instants, avec des voiles infinis, d'un sentiment qui était toute sa vie depuis de longs mois.

Et cette concession, si légère qu'elle fût, paraissait encore causer des scrupules à cette âme timorée.

Qu'aurait donc été cette entrevue, si, au lieu de s'être produite dans la liberté des champs, elle avait eu lieu dans l'habitation même de Thérèse ?

Le jeune homme se demandait s'il aurait été reçu.

Il n'avait point imaginé qu'il dût en être ainsi. Ses vingt-cinq ans fleuris admettaient mal la temporisation, piétinaient sur le convenu et se révoltaient contre les obstacles.

C'était horrible de se parler à peine et de ne point oser se serrer les mains quand on s'aimait, et qu'un mari tyrannique n'était plus là pour se dresser contre ce jeune bonheur.

Qu'était-ce donc que cette liberté reconquise dont on ne faisait point un meilleur usage ?

C'était vraiment montrer de l'ingratitude envers la destinée que de n'en pas mettre mieux à profit les faveurs.

Certes, le jeune homme se garda bien de rien laisser voir à Thérèse de l'impression qu'il ressentait de son accueil. Peut-être même n'analysait-il pas alors, comme il le fit ensuite, la surprise désenchantée dont il ne put se défendre.

Mais lorsque, après l'avoir quittée, il vit tous les rêves, toutes les ivresses de son voyage résumés dans un entretien d'un quart d'heure, suivi d'un nouvel exil, il s'écria dououreusement :

— L'amour est-il compatible avec un tel soin de sa dignité ?

Et il en voulut à Thérèse d'avoir arrêté l'expansion de ses sentiments, par respect pour la mémoire d'un mari qui pouvait aussi être un père.

Son retour fut donc infiniment plus morose que son départ. L'entrevue avait été si rapide qu'il n'avait même pu demander à Thérèse l'autorisation de lui écrire. Il n'était pas loin de supposer, du reste, qu'elle ne le lui eût pas permis.

Cette sévérité, dont la théorie lui avait toujours paru digne de toute admiration, lui semblait trop dure dans la pratique pour qu'il ne s'en révoltât pas.

Il comprenait autrement que la jeune femme l'inappréciable prix du temps, et se disait qu'un peu d'ouverture de cœur, en attendant la date légale d'un bonheur permis, n'aurait pu porter ombrage au défunt baron.

— Soit, je ne lui écrirai que quand elle daignera m'y autoriser, se disait-il encore avec dépit ; mais là, vraiment, qui pouvait prévoir que ma belle *Espérance* ferait tant de façons avant de se transformer en douce *Réalité* ?

Avec un peu plus d'élevation d'âme, Camille eût compris, deviné et admiré ces pudeurs saintes qui lui gardaient, pour l'avenir, d'exquises compensations.

Dès le soir de son retour, il courut porter ses hommages à madame de Sandry, qu'il avait conscience de négliger un peu depuis quelque temps.

Comme il ne pouvait point lui parler de sa seconde expédition en Dauphiné, pas plus qu'il ne l'avait fait de la première, il chercha laborieusement un prétexte à lui présenter pour colorer sa désertion.

Il cherchait encore en entrant chez la donzière, près de laquelle deux femmes devisaient en brochant.

L'une, madame Albine, le salua d'un souriant bonjour.

Mais l'autre !... l'autre !... — c'était à n'y pas croire ! — avait les yeux ardents, les lèvres éclatantes, le teint doré de sa belle apparition de Molevent.

Il n'y manquait que la cape dauphinoise avec son capuchon dentelé.

Un petit cri de surprise que Lise ne put comprimer lui appririt qu'il ne se trompait pas.

Comme, après avoir respectueusement baisé les doigts aristocratiques de la donzière, il revint à Lise pour la saluer à son tour, elle lui tendit spontanément la main.

Le jeune homme, charmé, la prit sans hésitation.

— Bon ! s'écria madame de Sandry, voilà que ces deux enfants se connaissent. Auriez-vous imaginé cela, Albine ?

Madame Albine, fort étonnée, enveloppa d'un rapide coup d'œil sa fille et le jeune peintre.

Tous deux avaient rougi en se souvenant de l'origine bizarre de leurs relations.

— J'ai, en effet, rencontré mademoiselle... commença Camille.

— Dans une de mes nombreuses pérégrinations, acheva Lise.

— Vous savez bien, sourit la créole, que cette fillette-là a presque fait le tour du monde en compagnie du plus nomade des pères.

— En tous cas, mon cher M. Landey, reprit la vieille dame, puisque voilà la présentation faite, apprenez par surcroît que cette jolie petite personne est tout bonnement tombée du ciel chez sa mère... que vous en voyez ravie.

Peut-être la donzière n'y mettait-elle pas de malice, ayant un petit faible pour la créole ; celle-ci n'en fut cependant pas convaincue.

— Vous voulez dire, corrigea-t-elle avec vivacité, que la famille de son père ne voulait pas se dessaisir d'un enfant unique qui était toute sa gaieté, et qu'il a fallu des deuils successifs pour me ramener enfin la fille dont on m'avait privée.

— Je vous reconnais bien là... toujours trop bonne ! dit madame Sandry ; vous n'en parlez jamais...

— Pour m'épargner des regrets, et surtout pour éviter d'avoir à formuler un blâme contre un être injuste... qui m'a douloureusement méconnue !

Ceci fut dit avec une réserve incisive, qui devait tenir lieu de toute explication en laissant le beau rôle du silence à la prétendue victime.

Lise regarda sa mère et ne protesta pas.

Madame de Sandry, pour laquelle la créole rééditait cette petite histoire, paraissait la trouver fort vraisemblable.

Camille en était un peu déconcerté, non qu'il la mit précisément en doute ; mais il regrettait vaguement que cette charmante fille appartint par des liens si proches à une femme tout au moins énigmatique.

Cette soirée fut très douce pour mademoiselle Pellegrin, qui, dans l'inexpérience hardie de ses seize ans, se plut à se répéter qu'elle venait de retrouver un ami.

Elle se sentait si isolée que cette illusion lui était chère à plusieurs titres.

Sa mère, en effet, qui la traitait en public avec une certaine condescendance, ne lui dissimulait pas, dans la tête-à-tête, une hostilité qui touchait à la haine.

Une fille de cette encolure était bien la plus rude punition que la Providence pût réserver à une telle mère.

Déjà, quoiqu'il n'y eût que peu de jours qu'elles vécussent dans cette pénible intimité, madame Albine avait dit spontanément à Lise :

— Je connais un homme de soixante ans, du meilleur monde, qui pourrait devenir votre bienfaiteur en vous épousant, car vous êtes médiocrement riche, et lui l'est beaucoup. J'ai l'intention de vous le présenter.

— Je vous remercie, ma mère, répondit la jeune fille épouvanée : vos intentions sont sans doute excellentes, mais je ne me sens aucune envie d'imiter madame de Thièblemont.

La créole sourit et n'insista pas.

Peu après, elle avait arrêté Lise, prête à rentrer dans sa chambre, par cette question à brûle-pourpoint :

— Vous sentez-vous quelque vocation pour la vie religieuse ?

— Aucune, dit la jeune fille.

— En ce cas, priez Dieu, ma chère enfant, de vous en accorder la grâce.

Quoiqu'elle ne fût plus revenue sur ce chapitre terrifiant, Lise en avait conservé l'impression la plus vivante. Son éducation libre et son existence quelque peu vagabonde l'avaient mal disposée à des perspectives aussi sombres.

Le couvent surtout causait à sa jeune imagination la répulsion la plus accentuée.

Pour y échapper, si tant est que sa mère persistât dans un projet aussi désespérant, il n'était rien qu'elle ne se crût capable d'affronter, fût-ce même un mariage odieux !

Sans conseils, sans consolations, n'osant s'ouvrir à madame de Sandry, dont elle devinait la partialité, Lise fit spirituellement tous les efforts que les convenances permettent à une jeune fille pour se rapprocher de Camille. Ce fut chaque jour un nouvel essai, et chaque jour aussi un grand pas, rapide et direct, dans la confiance facile d'un homme de cet âge.

Elle avait l'art des attentions discrètes, des châtresses câlines, des réticences gracieuses sous lesquelles il devenait piquant de poursuivre sa pensée.

Ses lèvres rouges donnaient du mordant à ses paroles, et ses yeux éclatants soulignaient ce que sa modeste voulait taire.

Ses mains possédaient l'art des arrangements coquets, des enlacements imprévus, des caresses inconscientes.

Sa voix, pénétrante et provocante, berçait comme une musique ou stimulait comme un appel.

La souplesse sans pareille de sa taille n'empruntait rien à l'industrie moderne ; l'irritant parfum de ses cheveux ne devait rien à l'art.

Elle était douée d'une beauté voluptueuse dont le pouvoir devrait être absolu, quand la gracilité de son âge aurait fait place à l'épanouissement de la vingtième année.

Le charme spécial d'une telle beauté ne laissait pas que d'être dangereux pour celui qu'elle enguirlandait avec de délicieuses mignardises.

Peut-être en eût-il subi l'influence un peu plus que de raison, sans le souvenir de Thérèse, bien que ce souvenir fut attristé par les impressions que l'on sait et déconcerté par l'absence.

Il devint évident, du moins, que le peintre éprouva bientôt pour la jeune fille une sympathie très naturelle, très partagée, quoique parfaitement pure de toute pensée inavouable.

Madame Albine ne mettait aucun obstacle à ces relations d'une convenance complète, et madame de Sandry les voyait de son œil souriant de vieille femme indulgente.

Lise en ressentait une joie vive, troublée par la crainte d'une éventualité redoutée.

Cette éventualité devait se présenter sous deux formes également à craindre.

Madame de Thièblemont pouvait revenir habiter Paris. On s'étonnait tout haut de ne l'y point voir encore.

Madame Albine pouvait douter, suite au projet de claustration dont elle avait menacé sa fille.

L'abandon brutal de M. de Pernissan, qui avait quitté Paris sans prendre congé d'elle, avait pu endormir cette velléité autoritaire. Lise n'étant plus un point incessant de comparaison à redouter pour des yeux désillusionnés.

Car il était parti comme il l'avait spontanément offert à Sidonie, dans un premier élan de rage vaniteuse. La pauvre femme pouvait espérer avoir reconquis la paix de son foyer.

Mais le bel Horace avait écrit à la douzière que, tout en prenant certain plaisir à la vie de châtelain montagnard, il ne comptait pas prolonger indéfiniment son séjour à Nagel.

Selon toute probabilité, il ne contrarierait point sa femme, qui désirait y rester, et viendrait de temps à autre faire à Paris quelques apparitions.

— Je lui ferai payer cher sa sottise ! pensa la vindicative créole.

Le même jour, elle reprit le couvent.

XIV

Le même soir aussi, Lise résolut de s'affranchir de la perpétuelle terreur dans laquelle elle vivait, en sondant le degré de secours qu'elle pouvait espérer de Camille.

La partie de whist était fort animée. Un nouveau partenaire remplaçait à la table de la douzière le pauvre baron de Thièblemont, dont elle ne parlait jamais sans un grand soupir.

Madame Albine tenait tête au vicaire de Saint-Thomas d'Aquin, vieil habitué de ce salon paisible. Les jeunes gens restaient seuls près d'une petite table couverte d'albums ouverts.

Ce n'était plus l'heure des câlineries souriantes ; Lise jugea devoir appeler à son aide sa hardiesse et son énergie.

— Monsieur Landey, dit-elle d'une voix contenue qui ne dépassait pas le petit cercle de leurs fauteuils, voulez-vous me promettre de ne pas me mal juger si je vous fais une confidence ?

— Vous mal juger, mademoiselle !... Suis-je assez malheureux pour que vous me connaissiez si peu ?

— C'est que les jeunes filles ont toutes des amies, moi exceptée. Et c'est au moins étrange que je vienne vous demander un conseil.

— J'en serai profondément reconnaissant, quoique peut-être bien peu capable de le donner.

— Me croyez-vous heureuse ?

— Eh ! le sais-je ? vous répandez un tel charme autour de vous qu'on oublie de se demander ce que vous réservez de bonheur pour vous-même.

— Je n'en réserve point. On ne m'en donne point. Je souffre.

— Oh ! pauvre enfant !... que dites-vous là ?

— C'est la faute des événements, sans doute. Mon père et ma mère ne s'aimaient point, n'y vivaient point l'un près de l'autre. Mon père mort, je suis revenue prendre dans la vie de ma mère une place qu'elle ne m'avait point faite.

— Mais elle est heureuse, cependant ?

— Elle !... je la gêne.

— Oh !... le pensez-vous ?

— Elle me hait.

— Lise ! exclama le jeune homme abasourdi... cette accusation est si grave !...

— Je la prouve. Sans autre motif que son souverain caprice, ma mère m'offre pour tout avenir ou le nom d'un vieillard, ou le voile de la religieuse.

Il y avait tant de sincérité et d'effroi dans l'accent de la jeune fille que Camille n'eut pas un doute.

— C'est indigne ! murmura-t-il.

— Ai-je besoin de vous dire que l'une ou l'autre de ces deux solutions extrêmes me répugne également ?

— Vous sacrifier à un vieillard, vous si jeune... vous si belle !... oh ! jamais !

— Prendre le voile m'épouvante encore d'avantage ; je n'ai ni les goûts nécessaires pour supporter l'existence cloîtrée, ni la souplesse voulue pour paraître les éprouver.

— Vous êtes trop loyale.

— Il me semble que, si ce vieillard était bon, j'accepterais plutôt d'être sa fille et sa garde-malade.

— Ce serait un meurtre !

— Croyez-vous qu'il voudrait bien me pardonner d'être jeune-remuante... aimante... en faveur de ma docilité ?

— Voyons, Lise...

— Car, enfin, il ne peut pas exiger de moi autre chose que de le soigner avec dévouement, n'est-ce pas ?

— Oh ! que vous me faites souffrir ! exclama le jeune homme ; que cette candeur vraie ou fausse irritait et ravissait à la fois.

— Vous ! fit-elle avec le regard le plus naïvement étonné qui puisse irradier d'une prunelle virginale.

Camille en frissonna.

— C'est qu'il me paraît monstrueux de sacrifier votre jeunesse splendide à cette abominable sénilité !... Votre mère

eût-elle le droit de vous l'imposer, vous avez, ma pauvre enfant, le droit de la résistance.

—Eh bien! il reste le couvent. C'est certainement bien morose, cette existence sans air, sans sourire, sans liberté.

—Sans amour... murmura Camille.

La prunelle virgine eut une étincelle.

—Mais enfin, on s'y fait, sans doute, puisque toutes les cloîtrées ne meurent pas à la peine.

—Vous, Lise... vous prisonnière!... sevrée de toute joie!... courbée sous un joug intolérable!... cela est plus impossible encore, cela ne sera pas... je vous le jure!

—Ah! je savais bien que vous me sauveriez, vous, mon seul ami!

(La fin au prochain numéro.)

CHOSSES ET AUTRES

L'honorable M. Chapleau est de retour d'Europe.

Il est question à Québec, d'élever une statue à Champlain, sur une des grandes places publiques de la ville.

La législature d'Ontario doit se réunir le 13 décembre prochain.

On dit que l'hon. M. Isidore Thibaudeau sera appelé au Sénat, mais une autre histoire le fait succéder à M. Robitaille, comme lieutenant-gouverneur de la province.

On dit que l'hon. R. Thibaudeau vient de joindre le Syndicat du Pacifique, en prenant des actions pour \$200,000.

Il est rumeur que M. Gladstone, premier ministre de l'Angleterre et chef du parti libéral, a l'intention de résigner en faveur de lord Dufferin.

Le terme d'office du lieutenant-gouverneur Cauchon expirera le 2 décembre prochain, et l'honorable J.-C. Aikins sera assermenté ce jour-là pour le remplacer.

Le parlement fédéral sera convoqué, comme d'ordinaire, vers le commencement de février. On s'attend à une session comparativement courte.

Le rédacteur en chef du *Courrier du Canada* a mis en brochure ses notes de voyage sur les Etats-Unis, le Manitoba et le Nord-Ouest.

Le fameux Bradlaugh frappe de nouveau aux portes du parlement anglais. Il demande humblement d'être admis à plaider sa cause, à la barre de la Chambre des Communes.

Le comité provisoire de l'exposition de Québec a demandé au gouvernement de nommer un comité permanent, qui commencerait immédiatement les préparatifs de la prochaine exposition à Québec.

La reine Victoria a passé en revue 8,000 soldats revenus d'Egypte. La foule des spectateurs était immense. Le gén. Wolseley marchait à la tête de troupes. Cette revue a eu lieu samedi dernier.

M. Foursin-Escande, représentant du groupe des journaux de M. Paul Dalloz, est en cette ville depuis quelques jours. M. Escande doit séjourner alternativement à Québec et Montréal.

A l'expiration de son terme d'office Son Honneur le Maire, M. Jean-Louis Beaudry, se propose de rester dans le Conseil-de-Ville comme échevin. Il a déclaré qu'il accepterait la candidature dans le quartier Centre.

Au dernier banquet du lord-maire, l'hon. M. Childers a comparé l'assaut de Tel-El-Kébir à la prise de Québec. C'est très flatteur pour Wolseley, mais nous croyons que Wolfe serait assez peu satisfait de la comparaison.

Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, territoire du Nord-Ouest, est arrivé à Montréal il y a quelques jours. Sa Grandeur, qui appartient à la congrégation des Oblats, loge chez les RR. PP. Oblats, rue Visitation.

On vient de recevoir, à la Sacrée-Congrégation des Rites, à Rome, tous les documents se rattachant à la béatification du Chancelier Thomas Morus et du cardinal Fisher, tous deux martyrisés en 1535, sous le règne de Henri VIII.

Les 600 prêtres du diocèse de Montréal ont fait chanter, lundi, une grand-messe pour remercier Dieu d'avoir conservé la vie à Mgr Bourget pour lui permettre de célébrer le 60e anniversaire de son ordination à la prêtrise.

Le prince Albert-Victor et son frère le prince George, fils du prince de Galles, doivent passer l'hiver à Genève, où ils donneront leur temps principalement à l'étude du français. Décidément, notre langue est encore l'objet de quelque intérêt.

Le prince Victor, fils aîné du prince Napoléon, et l'espoir des Bonapartistes, qui était allé passer une partie de ses vacances à Bonn (Allemagne), est revenu à

Paris pour faire son volontariat. On croit que c'est dans l'artillerie que le jeune prince fera son année militaire.

Le pape Léon XIII vient de nommer évêque de Lausanne-Fribourg, en Suisse, M. l'abbé J. Alexandre Savoy, professeur de droit canon et sous-régent du séminaire de Fribourg. On sait que Mgr Mermillod aspirait à ce poste afin de pouvoir rentrer en Suisse, d'où il continue à être banni.

On a ouvert le testament de Garibaldi. Le fameux révolutionnaire ordonne, par cette pièce, que son cadavre soit réduit en cendres. Reste à savoir si cette clause sera exécutée. Il y a les italianismes qui désiraient sans doute avoir des reliques du grand homme, et qui s'y opposeront peut-être.

Nous voyons par les journaux de la métropole américaine que certaines gens, abritées sous le couvert du *Herald*, insistent pour qu'on abolisse l'enseignement du français dans les écoles. Quelques rédacteurs du *Globe* de Toronto auraient-ils émigré à New-York pour y continuer leur campagne gallophobe?

Il a été lu dimanche, dans les églises des paroisses canoniques de Notre-Dame, Saint-Jacques et Saint-Patrice, une ordonnance de Mgr l'évêque de Montréal, établissant une contribution annuelle, qui sera payée dorénavant par chaque famille catholique, et dont le produit sera consacré à l'extinction de la dette de la fabrique de Notre-Dame.

On parle de mettre en communication, au moyen du téléphone, toutes les villes du Canada. Une ligne qui relie actuellement plusieurs villes dans l'ouest d'Ontario devra être continuée bientôt jusqu'à Napanee, puis à New-York, Belleville, Brockville, Kingston et autres villes intermédiaires. De Kingston, cette ligne ira jusqu'à Ottawa, puis à Montréal et probablement jusqu'à Québec.

M. Charles Rousseau, ex-échevin de la ville de Détroit (E.-U.), vient d'être élu au poste de régistrateur du comté de Wayne, par une majorité de 2,400 voix. Ce triomphe, qui est le fait des démocrates canadiens, fait honneur à nos nationaux. M. Rousseau est un imprimeur très avantageusement connu à Détroit, et universellement estimé de ses compatriotes qui sont des plus heureux de son élection.

L'honorable M. Chapleau est nommé Commandeur de la Légion d'honneur. Voici la dépêche qu'il a reçue à ce sujet :

Paris, 10 novembre 1882.

Ministère des Affaires Etrangères. France.

HON. M. CHAPLEAU,
Ottawa, Canada,

Je suis heureux de vous annoncer que sur ma proposition, M. le président de la République vous a conféré la dignité de Commandeur de la Légion d'honneur. Mes meilleurs sentiments.

E. DECLERC.

NOS GRAVURES

Vue de la Mission du lac Abittibi et du Fort de la Cie de la Baie d'Hudson

Le nom d'Abittibi est composé de deux mots qui signifient : "eaux mitoyennes" ou "la moitié des eaux." Je ne sais trop pourquoi on appelle ainsi ce lac, car il est loin de se trouver à mi-cours du fleuve de ce nom; puisque depuis sa source il n'y a qu'un jour de marche, tandis qu'au-delà du lac il reste une distance de douze à quinze jours pour se rendre à la mer.

N'importe. C'est une charmante nappe d'eau de quarante milles de longueur sur une largeur variable de dix à trente milles. Il offre peu de profondeur, ses ondes troubles et vaseuses nourrissent une quantité incroyable des plus excellents poissons. L'espèce que les indiens nomment atikamek (poisson caribou) est la plus estimée.

La compagnie de la Baie d'Hudson possède à Abittibi l'un de ses principaux comptoirs. Notre gravure représente cet établissement tel que perfectionné et agrandi par les soins intelligents de M. T. Henderson qui, depuis nombre d'années, y remplit la charge de commis avec une prudence au-dessus de tout éloge. On dit que ce poste a rapporté, dans le courant de 1881, pour \$24,000 de fourrures. C'est l'unique produit de ces régions, car le sol est une argile excessivement dure et compacte, et le climat très rigoureux. Pourtant, il y croit d'excellents pâturages, et vu la facilité du défrichement, l'élevage des bestiaux pourrait s'y pratiquer sur une immense échelle et devenir ainsi pour l'endroit une source de revenus très considérables. Le bois n'y saurait parvenir à une grande hauteur : les principaux sont, le peuplier, le tremble, l'épinette rouge et grise, les bouleaux nains et quelques pins rouges rabougris; on y voit aussi des cèdres chétifs, et l'épinette blanche qui sert de bois de construction. Quand le sauvage

veut bâtir un canot, il est obligé de venir quérir son écorce à la hauteur des terres, c'est-à-dire dans la vallée de l'Ottawa. Les animaux les plus communs sont : le caribou, l'orignal, le castor, la loutre, la martre, le vison et l'ours. Les lièvres fourmillent partout; c'est la nourriture des sauvages pendant l'été. Avec la peau de ces petits animaux, ils se fabriquent des manteaux misérables et des couvertures de lit, tandis que leurs plus riches fourrures, données le plus souvent à vil prix, vont s'étaler sur les marchés d'Europe, où ils se paient au poids de l'or.

Les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée ont fondé au lac Abittibi une Mission qui compte près de quatre cents sauvages Algonquins. Une église assez jolie y a été récemment élevée et a eu l'honneur d'être bénite l'an dernier par Sa Grandeur Mgr d'Ottawa. C'est déjà beaucoup d'avoir une chapelle, mais hélas! il serait à désirer que le missionnaire pût y faire un plus long séjour. Quinze jours par année! C'est bien court pour suffire aux besoins spirituels de ces pauvres populations encore plongées dans une triste ignorance, et portées de leur nature aux vieilles superstitions païennes de leurs ancêtres! Le seul remède que nous verrions à ce regrettable état serait l'établissement d'une école tenue par des Sœurs de Charité pendant toute la belle saison, temps que les sauvages passent réunis autour de la Mission. Mais, pour cela comme pour toutes les bonnes œuvres, il faut des ressources, et le pauvre missionnaire, Dieu le sait, n'a d'autres actions que sur la banque des petits oiseaux et de la fleur de champs... *Rogate ergo Domini missis ut mittat operarios in messem suam...* Priez donc le Maître du champ d'envoyer des ouvriers à sa moisson! —C.-A.-M. P., O.M.I.

Remorquage du petit steamboat le "Mattawan" au lac Temiskaming

Pour détails, voir les articles "Lettres d'un Missionnaire" publiés dans les numéros de *L'Opinion Publique* des 13, 20 et 27 juillet 1882. Le steamboat est représenté au moment où il franchit la première chute du Long-Sault.

L'appel des hommes morts au feu

Le dessin que nous donnons aujourd'hui représente une scène émouvante et pleine d'un intérêt tout d'actualité, car elle nous reporte à la mort épouvantable du brave lieutenant-colonel Froidevaux dont nous faisons le récit dans l'un de nos numéros précédents.

Nous sommes dans une des casernes de Paris, à la caserne Sévigné, celle qui a fourni le plus de victimes à l'horrible fléau du feu, si fatal à ce corps dévoué et intrépide des sapeurs-pompiers, et nous assistons au funèbre et émouvant appel des hommes morts au feu.

Il a lieu dans toutes les casernes sans exception, à l'appel de la garde, à dix heures du matin, immédiatement après le déjeuner. Les hommes sont dans la cour et forment un carré ouvert d'un côté, face au mur qui porte la plaque de marbre noir sur laquelle sont inscrits les noms des pompiers morts au feu et qui habitaient la caserne.

A l'appel de leur nom, fait par le sergent-major, le sergent de semaine répond : *Mort au feu!*

A ce moment, tous les hommes présents portent les armes; ceux qui sont en tenue de feu saluent militairement, tandis que ceux qui ne sont pas de service se découvrent avec respect.

L'appel des hommes vivants a lieu immédiatement après, et cet hommage rendu à la mémoire des nobles et obscures victimes du devoir périlleux et cruel, encourage et anime ceux que le sort a peut-être déjà désignés pour une mort tragique, mais glorieuse.

NOTES COMMERCIALES

(Du *Moniteur du Commerce*)

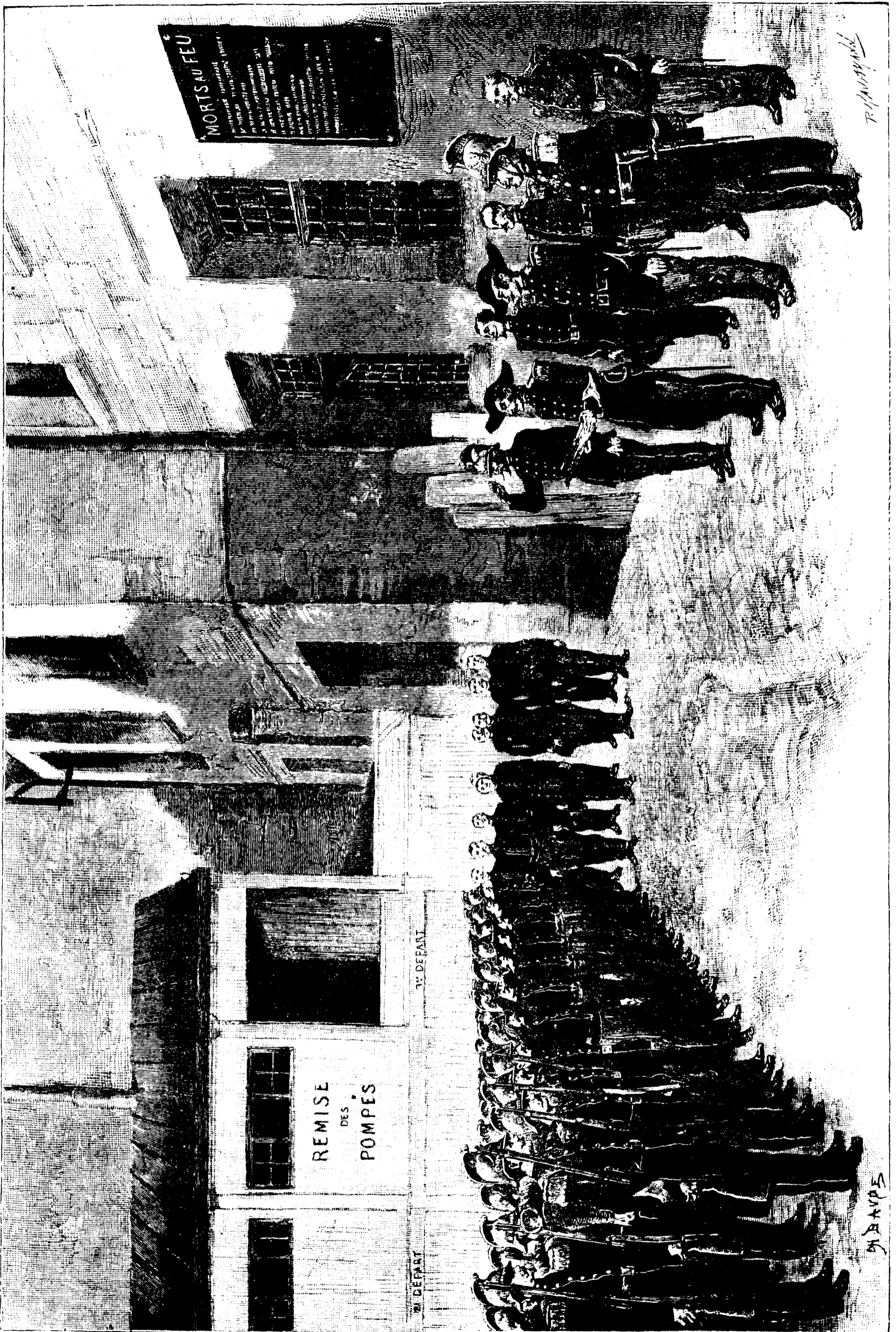
Les industriels, en France, n'ont jamais été aussi occupés qu'en ce moment.

L'eau-de-vie de melon d'eau, faite dans la Caroline du Nord, est limpide et de bonne qualité, elle a un goût tirant sur le rhum.

Les béliers de race valent, en Australie, de \$1000 à \$2000 chaque, alors que la viande de mouton, de premier choix se vend à Sydney 37c par quatorze livres.

On estime que la pêche du maquereau de la Nouvelle-Angleterre, pour la saison, s'élèvera à 332,775 barils, soit une augmentation de 3,700 barils sur la saison de 1881.

Suivant les rapports du département de l'Agriculture, il est arrivé au Canada, jusqu'au 21 octobre 1882, 153,055 émigrants, dont 82,482 sont restés dans le pays. Ce rapport ne comprend pas la Colombie Anglaise, ni



FRANCE — LES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS — L'APPEL DES HOMMES MORTS AU FEU, À LA CASERNE DE SÉVIGNÉ

R. HANDEL

M. ANGE

23 NOVEMBRE 1882

NOUVELLES DIVERSES

le mouvement de la frontière américaine entre Emerson et les Montagnes-Rocheuses.

Les récentes demandes de terrains miniers contenant du phosphate ont été si nombreuses, que le gouvernement de Québec a cru en devoir porter le prix de \$1.00 à \$2.00 l'acre.

M. Labouchère est d'opinion que l'usage du vin pur amène la tempérance et la sobriété, et que le jus des fruits, principalement celui de l'orange, conduit au même résultat.

L'année présente a été si prospère au Canada, qu'il a été presque impossible d'obtenir les travailleurs nécessaires à l'entretien des chemins dans bon nombre de comtés.

L'administration du "New-York Central" construit un wagon-école dans le but d'apprendre aux employés les différents mécanismes employés sur la voie. Le frein atmosphérique sera surtout expliqué et étudié.

Les grands contrats passés avec des agents du Nord ont fait hausser le prix des animaux du Texas. La demande est généralement faite pour de jeunes animaux, et ceux d'un an se vendent jusqu'à \$14.

Les cultivateurs de pêches du Delaware sèchent actuellement des grandes quantités de fruits qui, étant bien séchés, se vendent 25c la livre. Un panier ordinaire de pêches donne trois livres de fruits secs, soit 75c.

Trois épaisseurs de cuir comprimées dans un moule d'acier en forme de fer à cheval, sont employées en Angleterre en remplacement du fer à cheval ordinaire. Le nouvel appareil pèse un quart plus lourd qu'un fer et dure assurément beaucoup plus longtemps.

M. S.-L. Landes, de Mont-Carmel, Illinois, a laissé à sa femme et à ses enfants une plantation de 100,000 noyers, laquelle, si on en prend soin, donnera des arbres de quinze pouces de diamètre dans vingt ans, et constituera une fortune assez respectable.

Voici une recette employée par M. Larrabee pour la teinture du cuir semelles : 750 grammes jaune de Paris, 1,250 grammes de terre à pipe, 1,000 grammes de quercitron, 1,000 grammes d'alun, 750 grammes d'acide sulfurique et 4 litres de gomme adragante liquide.

Les exportations des Trois-Rivières pour les États-Unis, pendant l'année finissant le 30 septembre, ont été de \$358,521,66, se divisant comme suit : bois, \$138,956,02 ; traverses de chemins de fer, \$68,290,20 ; foin, \$47,864,85 ; extrait d'écorce de pruche, \$29,287,64 ; écorce de pruche, \$21,372 ; pommes de terre, \$12,082,78 ; bardeaux, \$10,338,65.

Le major Rogers, du Pacifique Canadien, a découvert une passe dans les montagnes de Selkirk, et l'importance de cette découverte est considérable, attendu qu'elle va donner une grande impulsion à la construction de la ligne. La nouvelle passe économise toute la longueur de la Haute-Colombie, et fera du Pacifique Canadien la route la plus courte de toutes les lignes actuellement construites.

Suivant un travail récent, publié sur les assurances contre le feu et les risques maritimes, il a été payé aux États-Unis en 1881, \$79,000,000 pour les pertes résultant d'incendies. A la fin de cette année, le montant des propriétés assurées s'élevait à \$11,000,000,000. Pendant l'année 1881, vingt-cinq compagnies d'assurances, avec un capital de \$3,000,850, se sont retirées des affaires et deux autres compagnies ont réduit leur capital de \$400,000 à \$250,000.

Le S.S. du gouvernement canadien, *La Canadienne*, est revenu à Québec après avoir accompli sa mission d'être consistant à protéger nos pêcheries. Le commandant Wakeman dit que la pêche a été un peu au-dessous de la moyenne ; sur la côte sud elle a été pauvre, et de Gaspé à Paspébiac elle a été bonne. La pêche d'automne a été bonne partout, et comme les prix du poisson sont assez élevés, les pêcheurs se trouvent très à leur aise. Il n'y a aucune destitution à craindre cet hiver soit sur la côte, soit aux îles de la Madeleine.

Décès

A Montréal, le 17 courant, à la résidence de son beau-frère, M. L.-A. Lesage, 75, rue de l'Érable, à l'âge de 24 ans, M. Joseph-Côme-Séraphin Royal, fils aîné de l'hon. Joseph Royal, M. P., de St-Boniface, Manitoba.

—La France envoie une flottille militaire à Madagascar.

—Neuf enfants ont péri vendredi, dans l'incendie d'une école, à Quimper, France.

—Le gouvernement provincial a lancé une proclamation, par laquelle il révoque la clause conférant au Crédit foncier un monopole pendant cinquante ans.

—M. Louis Richard, de St-Roch, Québec, fait ériger à St-Raymond une fabrique de formes pour chaussures et autres articles en bois.

—M. Camille Lussier, ancien propriétaire du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, vient d'être nommé maître de poste de la ville du même nom.

—On annonce que M. Ernest Tremblay, ancien rédacteur du *National*, va prendre la rédaction de *L'Union*, de Saint-Hyacinthe.

—Soixante cadets environ suivent les cours de l'école militaire de Québec, qui viennent de s'ouvrir à la salle d'exercice.

—Il vient de mourir à Beaumont, près de Québec, un vétérana de la guerre de 1812. Il se nommait Jean Frédéric Costin, et a succombé à l'âge de 93 ans. Jusqu'à ses derniers instants il avait conservé toutes ses facultés.

—Un grand nombre de Canadiens sont revenus dernièrement des États-Unis, et se sont établis dans la vallée de l'Ottawa, d'où ils étaient partis. Les gages sont tellement tombés aux États-Unis et la vie y est si chère que les ouvriers en souffrent considérablement.

—Un nommé Richard, trouvé coupable du meurtre de Joseph Jackson, dans le township de Sutton, province de Québec, le 20 juillet 1881, sera pendu le 24 courant. On a demandé, sans pouvoir l'obtenir, une commutation de peine.

—Un M. Mayrand, autrefois de Nicolet et maintenant de Montréal, vient d'inventer une barrière automatique spécialement destinée aux chemins de fer. Mise à l'endroit où la voie traverse le chemin public, elle s'ouvre d'elle-même au passage du train pour se refermer ensuite.

—M. Arthur Fisher, du *Globe* de Toronto, rapporte : Que dans son dernier voyage aux États-Unis il contracta un violent rhume causé par l'humidité, qui se termina par un rhumatisme, qui le fit souffrir horriblement. Il se rappela que dans de précédentes visites il avait apporté pour un de ses amis, qui souffrait du rhumatisme, une bouteille de l'*Huile de St-Jacob*. Il alla chez un droguiste et se procura ce remède allemand et après en avoir fait usage pendant quelques heures il se trouva complètement guéri.

—La semaine dernière, en creusant une fosse dans le cimetière de l'église presbytérienne de Stauket, Long-Island (E.-U.), le fossoyeur a trouvé, à 4 pieds sous terre environ, une cassette de fer pleine de vieilles pièces d'or et d'argent de monnaie anglaise, dont quelques-unes portent le millésime de 1656. Il y avait aussi dans la cassette des articles d'argenterie. Le cimetière de Stauket existait dès l'époque de la reine Elizabeth. Pendant la guerre de la Révolution il fut occupé à tour par les troupes britanniques et par les troupes américaines, et c'est probablement alors que fut enfouie la cassette que ce fossoyeur vient de découvrir.

—Le marquis de Lorne et la princesse Louise sont devenus très populaires, dit-on, en Colombie. On rapporte que Son Altesse Royale prend plaisir à sortir *in-cognito* dans les rues de Victoria, comme elle faisait à Ottawa. Les journaux colombiens citent à ce propos plusieurs détails.

Ainsi, la princesse, visitant une librairie et s'étant mise à feuilleter quelques ouvrages, eut l'agrément d'entendre le propriétaire dire à haute voix tout près d'elle, qu'il "serait heureux que les gens voulussent bien laisser ses livres tranquilles, lorsqu'ils n'avaient pas envie de les acheter." En apprenant aussitôt après qu'il avait eu affaire à Son Altesse, le malheureux vendeur de livres fut pris d'une telle confusion qu'il se cacha sous son comptoir et refusa d'en sortir, jusqu'à ce que la princesse fût partie elle-même de son établissement.

Une autre fois, Son Altesse, toujours magasinant, eut l'idée d'examiner et de marchander un jouet quelconque dans un étalage.—Combien ce jouet?—Quatre shillings, madame, répond le marchand.—Très bien, mettez-le de côté, je l'enverrai chercher.—Oh! vous pouvez l'emporter si vous voulez, madame, je ne suppose pas que vous soyez capable de passer la frontière pour quatre shillings.—Ce marchand est un Écossais, qui n'est pas encore revenu, paraît-il, de la stupeur où il est tombé en apprenant que celle qu'il avait ainsi interloquée était la fille même de sa souveraine.

QU'IL PLAISE A SON HONNEUR!

Dans cette cause, il y a trois points principaux, dit l'avocat : 1o. La bouilloire était en mauvais état quand elle fut empruntée ; 2o. elle était neuve quand elle a été remise ; 3o. elle n'a jamais été empruntée. Une pareille logique est ridicule. De tels arguments ont été produits dans les procès au criminel et au correctionnel qui ont eu lieu dans le pays depuis quelques années. Les témoignages d'hommes d'affaires, d'Evansville surtout, et rapportés par les journaux, parlent hautement en faveur de l'*Huile de St-Jacob*. Tous ont reconnu l'efficacité de cette huile pour la parfaite guérison des maladies pour lesquelles elle est annoncée. M. Charles Laval, droguiste, coin des rues Locust et 3me, dit que la vente de cette huile surpasse celle de tous les remèdes connus dans le commerce. Les personnes qui en ont acheté se tarissent en éloges sur ce remède, principalement dans les cas de rhumatisme, névralgie, etc... On peut certifier que cette huile a opéré des guérisons sur des maladies réputées incurables. MM. Isaacs et Failing, 613, rue Maine, et F. Mueller, 925, rue, Franklin, citent le cas de M. Henry Rhenick, qui a été affligé pendant quatre ans d'un rhumatisme, et que deux bouteilles d'*Huile de St-Jacob* ont guéri. M. G. A. De Souchet, du magasin central de drogues, dit que l'efficacité de ce remède est universellement proclamée. Enfin, des témoignages irrécusables sont rendus tous les jours sur les cures presque merveilleuses que l'*Huile de St-Jacob* opère, et qu'elle peut être recommandée partout. Grâce à ses qualités curatives, ce remède se vend en grande quantité par les droguistes qui en sont les dépositaires. Il est impossible de ne pas se rendre à l'évidence quand on a devant soi des témoignages venus de toutes les parties du pays.

LES ÉCHECS

SOLUTIONS JUSTES :

No. 335. — MM. E. Legault, Ottawa ; N. P., Sorel ; H. Lupien, J. Maurien, L. Dargis, M. Lafrenai P. Fabien, Montréal ; V. Gagnon, O. Pigeon, S. Tudein, Québec ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; F. Gingras, Trois-Rivières ; N. H. Guérin, Pointe-Lévis ; L. O. P., Sherbrooke ; Albert, St-George, Beauce ; A. P. F., Arthabaska.

NOUVELLES.

M. Steinitz est arrivé à New-York mardi, le 7 courant.

La petite lutte entre MM. Mason et Mackenzie s'est terminée en faveur du premier. Trois parties ont été jouées : les deux premières ont été nulles et la troisième a été gagnée par M. Mason.

NÉCROLOGIE.—Les journaux américains annoncent la mort de M. Frank Queen qui, depuis trente ans, rédigeait avec beaucoup d'habileté la colonne d'échecs du *New-York Clipper*.

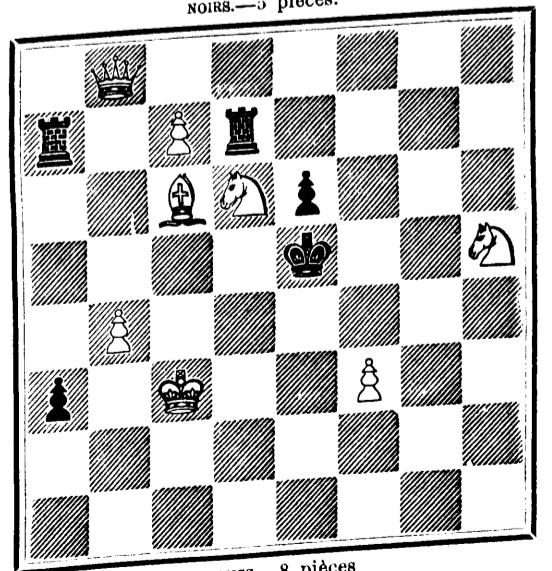
Le *match* Steinitz-Martinez, qui a lieu actuellement à Philadelphie, est commencé depuis le 13 courant. M. Steinitz a gagné les deux premières parties.

Nous apprenons avec plaisir que M. J.-G. Ascher, secrétaire du Cercle des Echecs de Montréal, est entré en pourparlers avec M. Steinitz dans le but d'inviter ce monsieur à visiter notre ville. Nous croyons savoir aussi que le champion des échecs aurait manifesté le désir de se rendre à Montréal après l'engagement qu'il a contracté avec le Cercle de Philadelphie.

PROBLEME No. 336.

Composé par M. le Dr. S. GOLD.

NOIRS.—5 pièces.



BLANCS.—8 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

VARIÉTÉS

Dialogue entre deux enfants :
—Est-ce qu'elle est belle la maison de ton papa ?
—Très-belle. Elle est couverte en ardoises...

Sur la porte d'un homme de travail :
"Ceux qui viennent me voir me font honneur; ceux qui ne viennent pas me font plaisir."

En cour d'assises :
Un vieux criminel de 70 ans vient d'être condamné à 20 ans de réclusion.
—Merci, mon bon juge, s'écria-t-il en se levant. Je n'espérais pas vivre autant que cela.

On parle, dans un bureau de journal, de H..., le plus assomant des romanciers de la vieille école.
—Ses livres, dit quelqu'un, sont plats comme des galettes !...
—Pardonnez... vous oubliez que les galettes sont feuilletées !...

On reprochait à M. T... qu'une de ses opérations ressemblait fort à prendre l'argent dans les poches. Il répondit :
—Eh ! où voulez-vous donc que j'en prenne ?

Le comble de l'amour de la liberté pour une femme, naturellement :
Refuser de s'emprisonner la taille dans un corset !



PENITENCIER DE ST-VINCENT DE PAUL
SOUMISSIONS POUR BOIS DE CHAUFFAGE

DES SOUMISSIONS cachetées, endossées :
"Soumissions pour bois de chauffage," seront reçues au bureau du Préfet jusqu'à MIDI, le LUNDI, 20 NOVEMBRE courant, pour les quantités suivantes de bois de chauffage requises pour l'année 1883-84, savoir : 10. 450 cordes de bois franc, dont moitié érable et moitié merisier rouge, à être livré séparément ; 20. 300 cordes d'épinette rouge.

Ce bois, bois franc et épinette, devra être de la première qualité, droit et sans nœud, fendu, et sans bûches ni rondins, mesurant trois pieds (mesure française) de la pointe à la coupe carrée ; à être bûché pendant l'hiver prochain (1883) ; devra être trié (cullied) et cordé séparément à l'entière satisfaction du Préfet.

Ce bois ne pourra être transporté sur radeau ni autrement flotté.

Des blancs de forme de soumissions et de conditions seront fournis par le soussigné, sur application.

GODF. LAVIOLETTE.

2 nov. 1882.

Préfet.

BREVETS

Nous continuons à agir comme agents pour l'enregistrement des brevets, caveats, marques de commerce, droits d'auteurs, etc., pour les États-Unis, le Canada, l'Angleterre, la France, l'Allemagne et autres pays. Nous comptons 36 ans d'expérience.

L'examen des modèles ou des dessins, etc. Avis par poste, gratuit.

Le Scientific American mentionne les brevets que nous avons obtenus. Ce journal fait autorité. Sa circulation est très grande. Le privilège d'être cité dans ses colonnes est très apprécié par les inventeurs.

Ce grand journal illustré est publié toutes les semaines et ne coûte que \$3.50 pour l'abonnement d'un an. Cette feuille est complètement dévouée aux sciences, aux inventions et à la mécanique. Ce genre de journal ne se publie dans aucun autre pays.

Il est en vente chez tous les marchands de journaux. Le numéro se vend 10 centins, expédié franco.

Brochures concernant les brevets sont adressées franco.

S'adresser à MM. MUNN & CIE., éditeurs du Scientific American, 261, Broadway, New-York.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gostier, Entorses et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

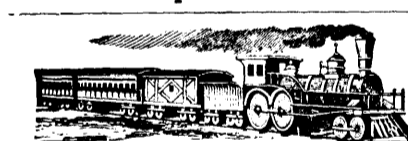
Vendue Par Tous Les Drogistes Et Commerçants De Medecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Été—1882

A partir du 3 JUILLET 1882, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Table with 2 columns: Destination and Time. Includes routes to Rivière-du-Loup, Cacouas, Trois-Pistoles, Rimouski, Little Métis, Métapédia, Campbellton, Dalhousie, Bathurst, New-Castle, Moncton, Saint-Jean, and Halifax.

Ces trains viennent en connexion à la Pointe-Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 10 heures p. m., et à Campbellton avec le steamer "St-Lawrence," partant les mercredis et samedis pour Gaspé, Percé, Paq' ébiac, etc.

Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche. Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

D. S. BILLETS D'EXCURSION A PRIX RÉDUITS, par chemin de fer et par steamer, peuvent être obtenus pour tous les points du bas du fleuve Saint-Laurent, Macapédia, Rasticoche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince Edouard et tous les points des Provinces Maritimes.

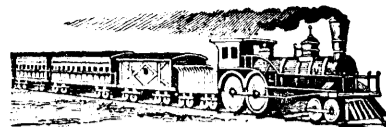
Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON, Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 136, rue Saint-Jacques (en face du Saint-Lawrence Hall) Montréal. D. POTTINGER, Surintendant-en-Chef. Moncton, N.-B., 1er juil., 1882.—52 f.

BULLETIN MENSUEL

Bureau de Poste de Montréal NOVEMBRE 1882

Table with columns: Distribué, DÉPÊCHES, Fermées. Lists various routes and times for mail services, including Ontario et Etats de l'Ouest, Québec et Provinces Maritimes, Dépêches Locales, Etats-Unis, and Grande-Bretagne.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

AVIS

Les trains spéciaux de PETIT METIS continueront leur service les lundis 4 et 11 septembre, et le dernier de la saison, jeudi 14, à 7.30 heures A. M. Ces trains arrêteront à Rimouski, Bic, Cacouas, Rivière-du-Loup, etc., pour recevoir les voyageurs, se reliant à La C. N. avec le convoi du Grand Tronc, et à Québec avec le "train éclair" du chemin de fer du Nord, arrivant à Montréal à 9 heures P. M., ainsi qu'avec les bateaux de la Compagnie du Richelieu qui partent de Québec pour Montréal à 5 h. P. M.

Pour billets, tableaux des heures de départ et d'arrivée et plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux du chemin de fer Intercolonial, No. 136, rue St-Jacques (en face du St-Lawrence Hall), Montréal. D. POTTINGER, Surintendant en chef. G. W. ROBINSON, Agent pour les passagers et le fret, Section Est. Montréal, 28 août 1882.

Mousseau, Archambault & Lafontaine, AVOCATS, No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTRÉAL. Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

"L'OPINION PUBLIQUE"

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

LA COMPAGNIE LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE) CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC. 3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre : 12 presses à vapeur. 1 machine patentée à vernir les étiquettes. 1 machine électrique à vapeur. 4 machines à photographie. 2 machines à gravure photographique. 2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE. Toutes commandes par Poste promptement exécutées.

G. B. BURLAND, Gérant.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON, AVOCATS, No. 11, Cote de la Place-d'Armes. MONTRÉAL

ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R. F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROUSSEAU, L.L.B.

LORGE & CIE. 21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 10c caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse : STEVENS & BROS., boîte 22, Northford C.